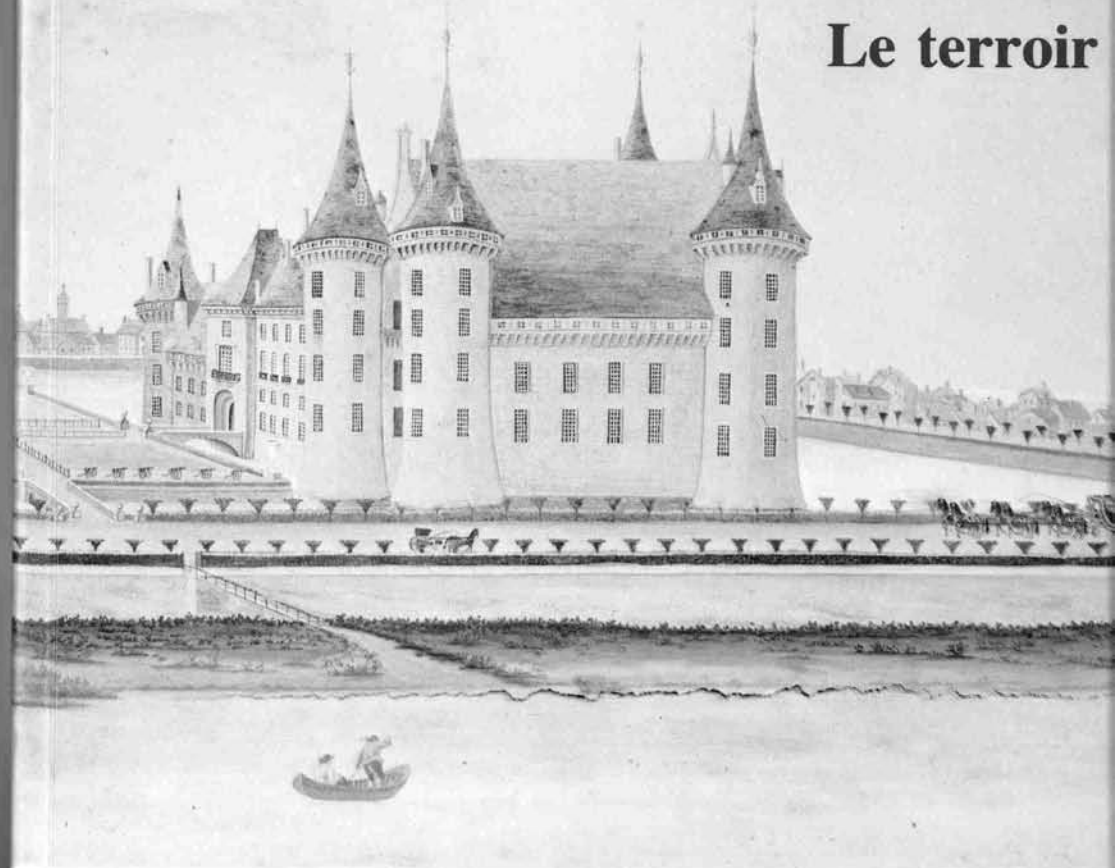


Jean MESQUI, Christian POITOU,
Isabelle REILLE

HISTOIRE de SULLY-SUR-LOIRE

Le château
La ville
Le terroir



Editions HORVATH

TROISIÈME PARTIE

**HISTOIRE MONUMENTALE
DE LA VILLE ET DU CHÂTEAU**

Un pont sur la Loire, une petite ville encore empreinte du tracé de son enceinte disparue, un château enfin : voici Sully, avec ses tours dressées au-dessus du cours de la Loire, rêve médiéval concrétisé au plaisir des touristes qui s'y pressent. Rêve : le mot employé ici à bon escient, car le Sully d'aujourd'hui est, à sa manière, le Pierrefonds du Val-de-Loire. Ici, les restaurations n'ont pas manqué, avec des allusions évidentes au maître de la restauration de la forteresse orléaniste, Viollet-le-Duc : elles ont été poursuivies jusqu'aux époques les plus récentes, établissant un "fait" monumental qui masque parfois les états successifs de ce château.

Sully est, en effet, une forteresse médiévale qui a connu, depuis sa genèse, une activité de transformation tout à fait extraordinaire, liée à l'occupation continue du château. Au début du XIII^e siècle, à la fin du XIV^e, au début du XVII^e, au XVIII^e, au début du XX^e, ont eu lieu des campagnes de construction qui ont modifié, souvent de façon radicale, l'édifice antérieur : ceci pour ne retenir que les campagnes les plus importantes, car d'autres travaux, de moindre ampleur, en ont souvent modifié l'économie générale.

A côté de la forteresse elle-même, son environnement, et particulièrement le bourg qui la jouxte, ont subi eux aussi les modifications dues à une occupation humaine continue : le château et la ville, les levées de la Loire, le pont ont vécu au même rythme, et leur histoire sera étudiée de pair.

Pour remonter patiemment le cours de cette histoire, s'offre l'un des plus riches fonds d'archives liées à une châtellenie féodale, contenant chartes, comptes, et autres documents d'une valeur historique inestimable. Si ce n'est pas ici le propos de retracer l'histoire de ce fonds d'archives, au moins retiendra-t-on, avant de pénétrer dans le passé de Sully, que sa conservation est tout à fait exceptionnelle, permettant de découvrir, pour les périodes antérieures à la Révolution, bien des aspects méconnus.

Ces sources, d'origine seigneuriale, ne remontent pas plus haut que 1363 ; pour les périodes antérieures, il faudra être moins ambitieux, et se contenter de sources éparses. Seule l'archéologie peut ici apporter un supplément d'information.

J.M.

CHAPITRE PREMIER

LE CHÂTEAU DES SEIGNEURS DE SULLY JUSQU'EN 1602

Jean Mesqui

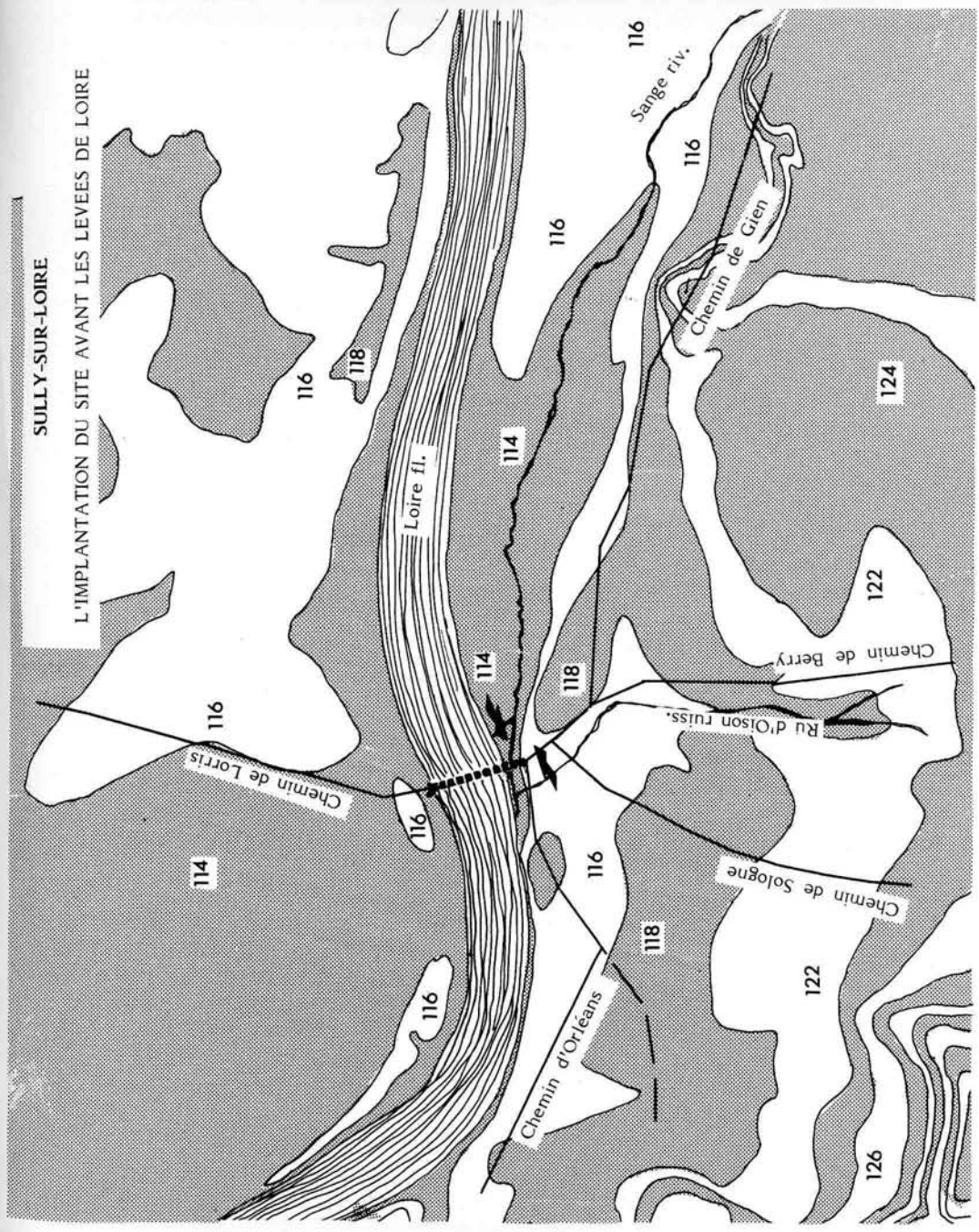
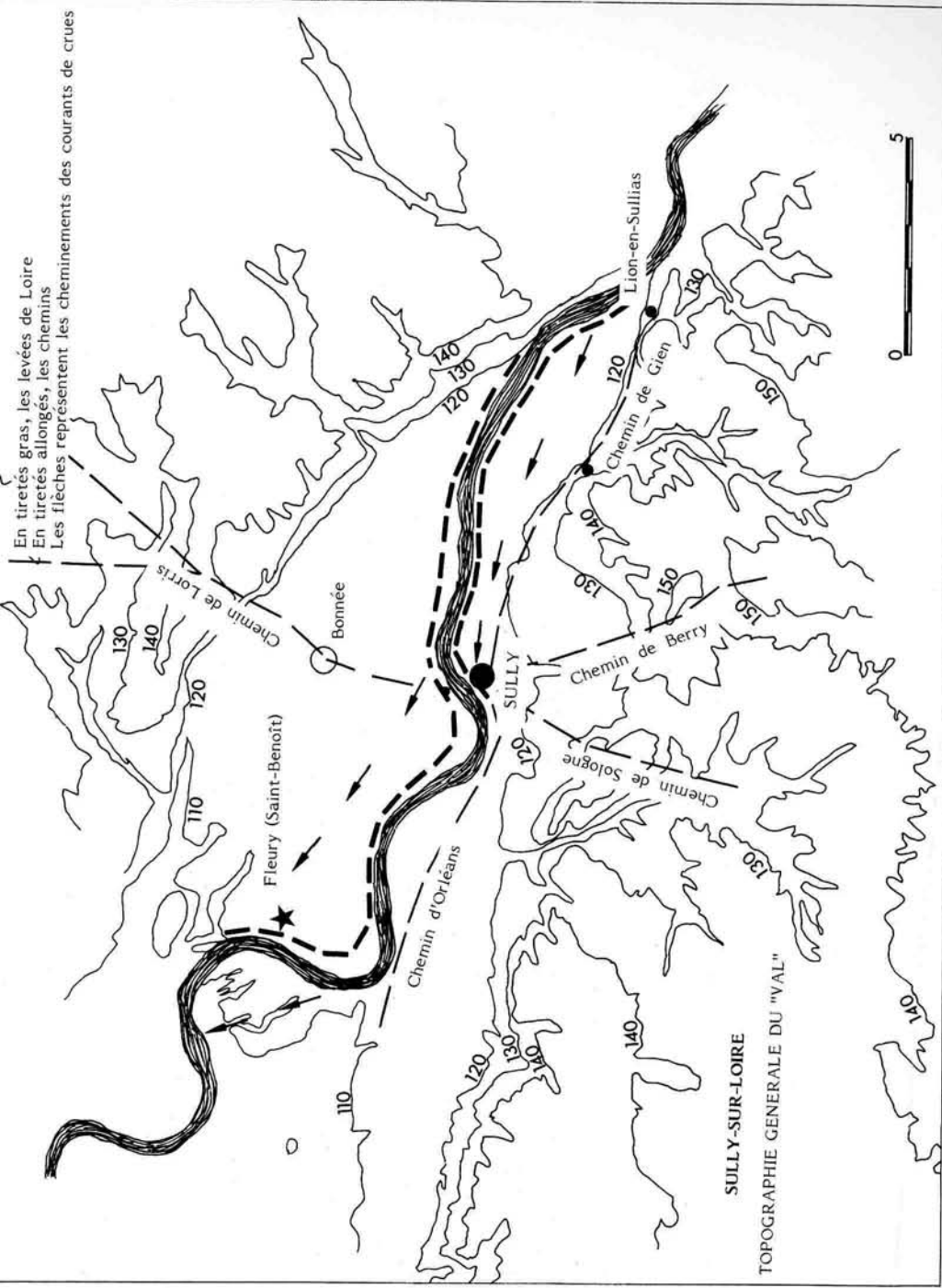
Le "castrum Soliacense" avant le milieu du XIV^e siècle

Un site de traversée antique

Comme beaucoup de sites, Sully n'entre dans l'histoire qu'assez tardivement : le *castrum Soliacense* n'est mentionné qu'en 1102. Mais le terme même de *castrum* indique que les seigneurs de Sully avaient acquis, dès cette date, une puissance certaine, depuis un siècle au moins qu'ils dominaient plusieurs seigneuries situées dans la Sologne et le Berry. Sully était la plus septentrionale : elle contrôlait un chemin d'accès, depuis le nord, à ces régions de la Sologne et du Berry, en passant par Lorris, chemin mentionné en 1157 comme *strata publica*, "chemin public".

Beaucoup d'historiens attribuent au passage de la Loire par ce chemin une antiquité notable : à peu de distance au nord se trouvent les restes d'un établissement gallo-romain important, celui de Bonnée, étape qui eût pu justifier un aménagement conséquent. Y eut-il un pont dès l'époque romaine ? Des restes de piles sont encore visibles dans le lit de la Loire ; mais il faudra attendre le résultat des fouilles entreprises en 1985 pour avoir des précisions sur l'âge de la traversée. Sur le plan historique, le pont n'est attesté qu'en 1189 ; sa ruine est consommée en 1363, puisque les habitants reçoivent le droit de prélever des pierres des "arches chues".

Au nord de la traversée, le village de Saint-Père est établi sur une petite butte d'alluvions anciennes, à l'abri des crues ; au sud, un autre tertre insubmersible porte l'ancienne église paroissiale Saint-Germain, premier noyau de l'agglomération, et site du port de Sully. A l'est, la petite rivière de la Sange, le ru d'Oison et la Loire ont laissé, à leur confluent commun, une plate-forme triangulaire qui n'est submersible que par les crues extraordinaires de la Loire.



C'est en ce site de confluent, sur la plate-forme triangulaire, que s'est installée la tête du franchissement de Loire, au carrefour de plusieurs chemins ; pour contrôler le carrefour, la forteresse - le *castrum Soliacense* - s'est placée au confluent même de la Sange et de la Loire, légèrement au nord. Doit-on voir dans cette forteresse médiévale le lointain descendant d'un fort gallo-romain ? Certains historiens aiment à le penser ; mais en l'absence totale de preuves, il s'agit là d'une hypothèse fantaisiste.

Château et bourg

Si l'origine du site reste donc totalement dans l'obscurité, les premiers siècles de notre millénaire ne sont guère mieux documentés. Le *castrum* des XI^e et XII^e siècles comprenait un ensemble strictement seigneurial, dont le plan est inconnu en raison des bouleversements ultérieurs. Suivant un processus général, ce château ne tarda pas à attirer à lui une population alléchée par les concessions seigneuriales destinées à stabiliser un habitat et stimuler l'économie du chef-lieu : ainsi prit naissance, à la tête de la traversée de la Loire, un bourg seigneurial.

Les seigneurs de Sully, imitant en cela nombre d'autres dynasties féodales, fondèrent sur le site un chapitre de chanoines : l'église collégiale dédiée à saint Ythier, qui était aussi la chapelle castrale, était située dans l'enceinte même du château.

Le roi, l'évêque d'Orléans et le seigneur de Sully en 1218

Peu avant 1218 intervint une affaire qui allait marquer profondément l'histoire monumentale du site, jetant une première lueur sur la forteresse. Henri, seigneur de Sully, ayant indûment taxé des marchands circulant sur ses terres, et leur ayant fait subir un préjudice important, fit l'objet d'une punition féodale de la part de son suzerain, l'évêque d'Orléans Manassès de Seignelay. Sur le refus d'Henri de réparer les torts commis, l'évêque confisqua le *castrum* ; mais, n'ayant pas les moyens effectifs de procéder à la saisie, l'évêque confia la garde de la seigneurie au roi Philippe Auguste.

Le roi, dans le cadre de sa politique constante d'implantation en profondeur dans le royaume, ne tarda pas à considérer comme sienne la place confisquée : elle contrôlait un passage des plus importants entre ses châtellenies du nord de la Loire, et celle du Berry et du Centre. Pour marquer de son sceau la traversée ligérienne, les officiers royaux entreprirent la construction d'une "Tour" circulaire - nous dirions aujourd'hui un donjon.

Philippe Auguste avait fait du donjon circulaire une véritable marque de la puissance royale : il en fit bâtir dans toutes ses châtellenies les plus importantes, n'hésitant pas à doubler le donjon préexistant, comme à Gisors ou Montargis. Tout près de Sully, Orléans reçut ainsi la marque royale, avec la "Tour Neuve", donjon circulaire bâti à

l'angle sud-est de l'enceinte urbaine. Mais, à Sully, l'événement dépassait le cadre de cette politique répétitive : Sully n'était pas châtellenie royale, et le roi édifiait, dans une place seulement confisquée, un donjon, symbole de son autorité et de sa volonté d'y demeurer.

L'évêque d'Orléans et le seigneur de Sully ne tardèrent pas à réagir à ce procédé, s'inquiétant de voir une garde temporaire se transformer en une occupation de fait, définitive. Sur la demande d'Henri, réconcilié pour la cause avec son suzerain, Manassès de Seignelay en appela directement au pape Honorius III, arguant du fait que le *castrum* constituait l'un de ses refuges les plus sûrs en cas d'insécurité. Par la même occasion, Sully s'engageait à indemniser tous ceux qu'il avait spoliés.

Devant cette intervention, relayée par les abbés de tous les grands ordres monastiques, Philippe Auguste dut s'incliner : puisque vassal et suzerain s'étaient réconciliés, puisque le seigneur de Sully acceptait de réparer ses torts, le roi rendit le fief à son titulaire. Mais celui-ci dut préalablement rembourser la "Tour" construite par le roi, en rendre hommage à l'évêque d'Orléans, qui en rendit hommage lui-même au roi en 1219.

La "Tour ronde", ou "Grosse Tour", peut-être "Tour de la Cigogne"

Le donjon construit par Philippe Auguste demeura ainsi dans le château, sous le nom de "Tour ronde" ou de "Grosse Tour". Peut-on l'identifier avec la tour mentionnée de 1464 à 1533 sous le nom de "Tour de la Cigogne", à cause du nid qui s'y était installé ? Le fait que toutes deux ont servi de prison pourrait le faire penser.

Cette haute et puissante tour circulaire, dont on peut penser que, comme d'autres édifices similaires, elle avait un diamètre d'environ 13 mètres, subsista jusqu'en 1718, date à laquelle le duc de Sully la fit raser pour agrandir l'espace du château. Elle fut érigée dans la basse-cour du château, en face du symbole seigneurial préexistant dont on ne sait rien : Philippe Auguste pratiqua de même à Gisors, où le donjon circulaire fut ajouté en contrebas du donjon primitif, juché sur une motte.

A l'intérieur de cette basse-cour, le donjon était isolé par un fossé circulaire. Un pont de bois, reposant sur une pile de pierre dans ce fossé, conduisait à la passerelle mobile qui protégeait la porte : ce pont était emporté à chaque crue de Loire, en raison de sa fragilité, et fit l'objet de réparations incessantes au cours des siècles. En 1401, une "loge" ou "bastille" fut construite au devant, pour le protéger.

Ce donjon, au moins aussi haut que les tours qui subsistent de nos jours, était crénelé à son sommet, et doté de hourds en bois. Il comprenait un niveau bas, accessible par une trappe ménagée dans sa voûte, servant parfois de prison : c'était la "basse prison", Au-dessus, deux "chambres" voûtées étaient surmontées par le niveau sommital, charpenté.

Son rôle fut, bien sûr, défensif : au XIV^e siècle, un écuyer en assurait la garde. Mais il était aussi la "tour des fiefs", symbole féodal du château lorsque le seigneur en rendait hommage, ou lorsque ses vassaux venaient y avouer leurs fiefs. Ces aveux de fiefs étaient archivés dans un coffre conservé dans une des salles de la tour, dite la salle du "Trésor" en 1527 ; en 1502, il fallut acheter un nouveau coffre pour « mettre les nouveaux adveuz qu'on a baillé puyz trois ou quatre ans ». C'était aussi une prison, puisque la "Grosse Tour" recevait périodiquement les prisonniers de la justice comtale. Ceux-ci n'étaient pas toujours des plus dociles : après chacun de leurs passages, il fallait refaire portes et grilles mises à mal, ainsi en 1528, 1533, 1536.

Le "chastel et ville" de Sully avant le début du XVII^e siècle

En 1363 commence la série des comptes de la châtelainie de Sully ; de la même époque date un compte des "aides" accordées au seigneur et à la ville pour les fortifications urbaines. Il ne s'agit pas d'une coïncidence : les années 1357-1360 marquèrent un tournant important pour la vie du pays : la paix de Brétigny constituait une première pause dans la guerre de Cent Ans, la Jacquerie paysanne éclatait dans le pays meldois, réprimée par la noblesse avec une violence égalant celle des révoltés. Dans ce climat, Charles V ordonnait à tous ses vassaux de remettre en état leurs forteresses, aux villes de réparer et construire des enceintes ; pour financer ces travaux, l'administration royale concédait des droits ou "aides", consistant en des impôts indirects dont les bénéficiaires devaient rendre compte. Ainsi, à partir de cette époque, la comptabilité écrite fait un bond qui permet enfin de découvrir les détails concrets et précis sur le château et la ville.

La Loire, le pont et les levées

Dès le début des comptes, en 1363, le pont de Loire est ruiné. L'était-il depuis longtemps, ou venait-il d'être mis à mal par une crue de Loire ? Les textes ne sont pas assez précis pour donner une certitude sur cette question. Jamais il ne sera reconstruit, avant l'époque moderne tout au moins ; les documents du XV^e et du XVI^e siècle font état, comme on l'a vu dans la partie historique, du bac qui le remplaça. Ses piliers de pierre allaient donc servir de carrière de pierre, comme ceci est attesté en 1363, puis en 1537.

Il est vrai que l'ouvrage était particulièrement exposé aux ravages des crues de Loire : crues de mai, crues de novembre causaient d'importants dégâts, et Sully n'était pas épargné. Les comptes mentionnent au moins celles de 1363, 1395, 1404, 1408, 1454, 1463, 1494, 1501, 1514, 1525, 1527, 1535, 1537, 1541, 1548, 1586 : encore n'étaient-ce là que les plus importantes, parmi lesquelles les annales d'autres lieux ont retenu celles de 1454, 1519, 1527, 1549 et 1586 comme étant les plus dévastatrices.

Se protéger contre ces inondations était une nécessité absolue : or, ni l'assiette de la ville, encore moins celle du château, ne permettaient

une surélévation suffisante pour être à l'abri total. Le site se trouvait, par surcroît, menacé par les courants de crue, très violents, qui, depuis Lion-en-Sullias et Saint-Aignan, empruntaient la vallée plate de la Sange, et se heurtaient au resserrement de la ville et du château. Il est donc probable que, très tôt, s'est imposée l'idée d'un cordon de levées empêchant cette irruption, commençant aux coteaux de Lion, et venant finir au tertre insubmersible de Saint-Germain : en 1408 sont mentionnés les "talus" des Gorgeats, ferme située en amont de Sully ; en 1494, ce sont les "talus" du château, face à la Loire.

Selon certains chroniqueurs, ces ouvrages de protection furent surélevés en 1494, lors de la crue catastrophique de cette année ; ils le seront encore à partir de 1581. Ainsi, le complexe "ville et chastel" était-il isolé de la Loire, dès une époque ancienne, par des levées continues : nous les retrouverons au début du XVII^e siècle, lorsque Maximilien de Béthune les fera transformer.

Le pont, définitivement ruiné par les crues, ne fut pas pour autant totalement abandonné : en effet, la partie de l'ouvrage conduisant de la ville à la levée de la Loire demeura. Il est probable, d'après les textes antérieurs à la modification du secteur au XVII^e siècle, que cette partie était déjà constituée par une levée de terre, interrompue au niveau du "Guichet", avant-porte de la ville. La rivière emplissait ainsi les fossés du château, et alimentait, par ailleurs, un moulin seigneurial, le "Moulin du Guichet".

Le moulin, comme le bief de la Sange qui l'alimentait, firent l'objet de réparations fréquentes : en effet, les courants de crue venaient les heurter de plein fouet. Des réparations y sont signalées en 1454, 1479, 1495, 1497, 1535, 1544, etc.

Le "chastel" et la ville

Ainsi protégés de la Loire, les "chastel et ville" de Sully se présentaient comme un ensemble complexe, utilisant au mieux, sur le plan défensif, les potentialités hydrauliques. Le château était compris entre la levée de Loire, la chaussée de Sange, reste de l'ancien pont et la ville ; son plan sera détaillé plus loin. Quant à la ville, elle occupait le tertre triangulaire au confluent de la Sange et du ru d'Oison, évoqué au début de ce chapitre.

Les fossés du château étaient naturellement inondés par la Sange ; la ville utilisa, quant à elle, les eaux du ru d'Oison pour se constituer une défense. Une retenue fut ménagée au nord, avant le confluent entre le ru d'Oison et Sange, pour constituer un vaste étang baignant la moitié de l'enceinte de la ville, l'"étang d'entour la ville" ou "étang Pissot", comme l'appelaient les comptes. Cet étang, formant défense artificielle, fournissait aussi le poisson si prisé des populations : la pêche, seigneuriale, en était affermée.

Pour le retenir, la petite digue ou "dos d'âne", avec sa bonde, fut fréquemment réparée, voire reconstruite : elle était régulièrement emportée, à chaque crue, les eaux de Loire empruntant l'étang comme

déversoir naturel. Au sud-est, une autre digue fermait l'étang, au droit de la porte de Berry.

La ville elle-même, affectant un plan triangulaire, était, dès 1363, entièrement enclose dans une enceinte maçonnée. Trois portes principales s'y ouvraient au XVII^e siècle. La porte nord donnait sur le chemin de Saint-Germain et l'ancien franchissement de Loire ; elle est appelée porte du Guichet, en raison de l'avant porte ou " Guichet " qui la précédait, puis porte des Sables. Au sud, la porte de Sologne, qui donnait sur le chemin de Sennely et de La Motte-Beuvron n'apparaît que d'une façon tardive dans les documents (plans de la première moitié du XVII^e siècle) ; peut-être est-elle identifiable avec la " porte au duc " mentionnée en 1606. Au sud-est, la porte du " Marché aux Bêtes ", dite aussi porte du Faubourg Saint-François, ou encore, plus tard, porte de Berry, donnait sur le chemin du Berry par Coullons, et sur le vieil itinéraire de bord de Loire. Enfin, les documents mentionnent une " porte de la Fontaine " à partir de 1364, mais il n'a pas été possible de l'identifier.

La Grande Rue, sinueuse, reliait porte du Guichet et porte du Marché aux Bêtes : ainsi se trouve manifestée la prédominance de l'itinéraire nord-sud, Ile-de-France - Berry, déjà soulignée plus haut. A l'angle de cette Grande Rue et de l'autre axe de la ville, allant de la porte Sologne au château, se trouvait le Martroi, place principale, avec un puits, appelé " puits à l'avenne " (puits à l'avoine ?). Au sud, près de la porte de Sologne, se trouvait le grenier à sel royal, implanté du temps de Philippe Auguste. Au nord, on trouvait l'Hôtel-Dieu, fondé par les seigneurs de Sully.

Quelques noms de rues témoignaient encore, au siècle dernier, des activités commerçantes de la ville : ainsi la rue des Huilliers, la rue des Potages, etc. Au plus près du château, c'était la rue des Prêtres, avec les maisons des chanoines de la collégiale Saint-Ythier située au château.

Du fait des protections hydrauliques artificielles, la ville n'était que médiocrement pourvue d'éléments défensifs. Chaque porte était encadrée par deux tours, la porte du Guichet supportant en outre une lanterne qui servait de guette aux bourgeois, dès 1364. Deux autres tours fournissaient, vers le nord, quelque supplément de défense : celle qui faisait l'angle nord-ouest s'appelait " Tour des Poulies " ou " Tour de Pisse " en 1364. Les courtines étaient crénelées, et dotées d'un hourdis de bois.

L'évolution du château de 1363 à 1400

Il est temps maintenant d'en arriver au château proprement dit, avec ses annexes, jardin et parc. La démarche est ici complexe : car elle repose tout à la fois sur une analyse des documents et sur une interprétation du monument actuel, pour retrouver l'état ancien du château et son évolution. Il ne saurait être question d'en fournir le détail ici : on retiendra seulement que le fondement en a été une démarche rétros-

pective à partir des documents du début du XVII^e siècle, seuls assez précis pour fixer l'état du monument à une date donnée, ces documents étant confrontés à ceux des périodes antérieures. Il reste que, malgré tout le soin que l'on peut apporter à une telle démarche, l'absence de connaissance archéologique sur le château empêche les certitudes et doit inciter à la prudence : on considérera donc les identifications d'éléments fortifiés qui suivent comme autant de propositions.

L'assiette générale du château, ses accès et ses dépendances

Dès le milieu du XIV^e siècle, le château semble se présenter comme un ensemble bipartite : à l'est se trouve la Basse-Cour, qui contient la " Grosse Tour " de Philippe Auguste ; à l'ouest se trouve la partie noble, à nouveau séparée en deux. On trouve d'abord une seconde cour, qui, à partir du milieu du XV^e siècle, est appelé le " Petit Château " ; au nord de celle-ci, c'est le " Fort ", ou " donjon ", dit plus tard le " Grand ", voire aussi le " Vieux Château ".

Chacun des trois éléments de l'ensemble est séparé du suivant par un fossé empli d'eau de la Sange, franchi par pont dormant et pont-levis ; à l'extrémité de ces fossés, des murs bas les traversent pour joindre les enceintes.

Le château communique avec l'extérieur par deux portes, et deux ponts enjambant le grand fossé de Sange. Au sud, c'est le " pont aux Prêtres ", qui donne accès à la ville : son nom est dû au fait qu'il était emprunté quotidiennement par les chanoines de la collégiale Saint-Ythier implantée dans la Basse-Cour. A l'est, c'est le " pont aux Rondeaux ", qui tire son nom de l'hôtel des Rondeaux implanté sur le rivage de Loire, signalé en 1364 ; il conduit de la Basse-Cour aux jardins et à la " Garenne " du château. Ceux-ci sont situés entre Sange et Loire, abrités par la levée de Loire.

De 1363 à 1395 :

le château primitif et ses premiers renforcements

Lorsque les premiers comptes fournissent quelques documents sur le château, deux éléments seulement sont précisément évoqués comme préexistants : la " Grosse Tour " de la Basse-Cour (plan, n^o I), déjà signalée plus haut, et la " Tour Carrée ". Il est probable que cette dernière peut être identifiée avec la tour-porte actuelle fortifiant l'accès de la Basse-Cour au " Petit Château " (plan, n^o IV). Du reste du château, l'on apprend essentiellement que ses murs étaient couronnés de hourdages en bois, tous emportés par une tempête en 1363 ; l'on apprend également que les levées qui l'entouraient étaient fortifiées par des palissades de bois, elles-mêmes en réfection à cette date.

Dans le château, les comptes signalent la " Grant Salle " ou " Salle de Monseigneur " ; en 1363, un charpentier local, Thevenon Fouchier, en réparait la charpente ; en 1382-83, on en restaurait la couverture. Une " Grant Salle " était, à l'époque, le bâtiment d'apparat seigneurial,

comprenant salle de réception et cuisine : les Normands l'appelaient "auditoire", d'autres le "palais". Il est probable qu'elle se situait à l'emplacement du "Donjon" actuel, cette grande bâtisse à quatre tours que chacun admire ; mais il ne s'agissait pas encore de l'édifice actuel.

Dans l'ensemble castral se trouvaient également des étables, bâties en colombage, qu'il fallut reconstruire à la suite de la tempête de 1363 ; un four, un puits, tous éléments dont la localisation ne nous est plus connue. En 1377-78, un charpentier bâtit une "grande maison" ; il s'agissait de Maître Lucas, "maître gouverneur des œuvres" du seigneur de Sully. Même l'emplacement de cette grande "maison", sans doute en bois, nous est inconnu : peut-être s'agissait-il du logis du "Petit Château", qui sera ultérieurement reconstruit en pierre, mais rien ne permet de l'affirmer.

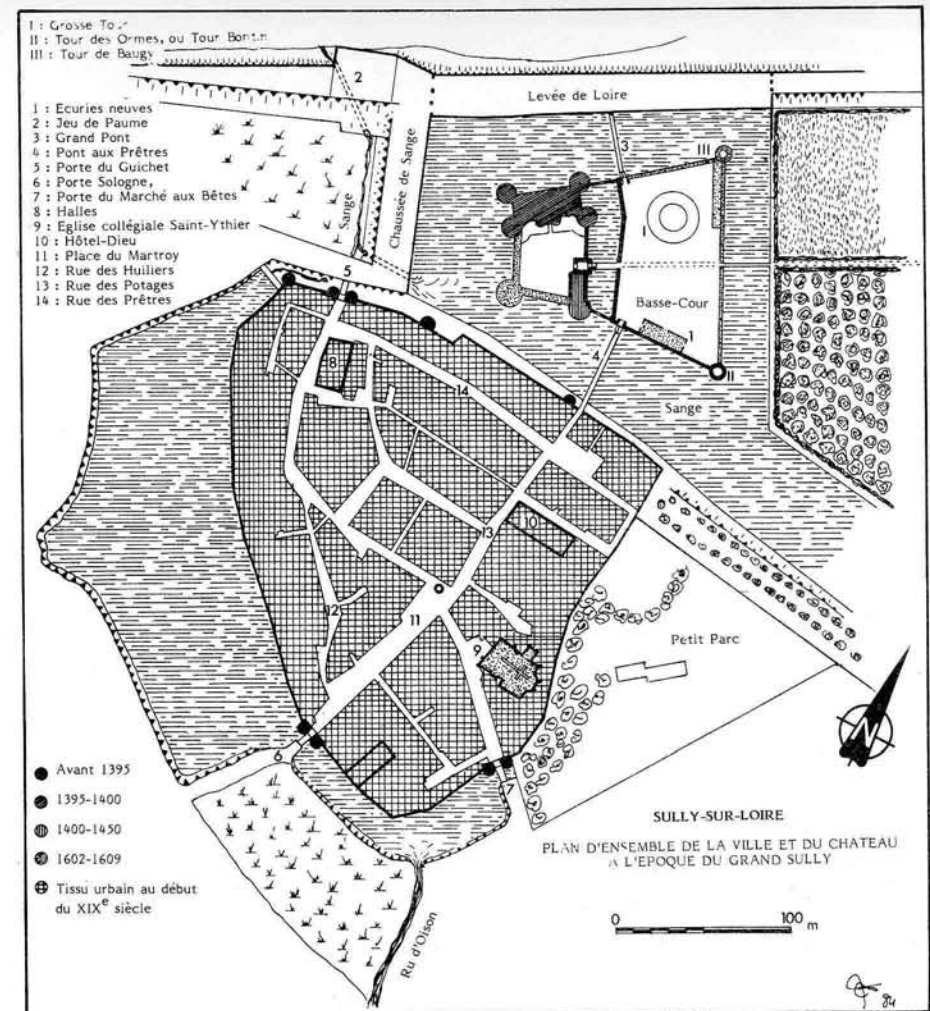
Autant dire que bien peu d'éléments nous sont connus du château primitif ; et, dès 1363, l'aspect défensif de celui-ci se modifia peu à peu. Ainsi, en 1363, les comptes mentionnent une tour en cours d'achèvement, au coin de la Sange, vers la guette de la ville : il s'agissait de la tour sud-ouest du "Petit Château" (plan, n° VI), remplacée plus tard par l'énorme bastion actuel. Le seigneur de Sully avait donc entrepris un programme de renforcement de cette cour, déjà protégée par la "Tour Carrée" (plan, n° IV) : il est probable que la troisième tour de cet ensemble (plan, n° V), dont une partie subsiste à l'état de moignon inséré dans une tour plus tardive, a appartenu à cette campagne de renforcement.

L'entrée de la châtellenie dans les possessions de Guy de La Trémoille, en 1381, allait accélérer ce programme. Deux nouvelles tours furent mises en chantier en 1384-85 : il s'agissait, sans que l'on puisse avoir de certitude, des tours de la Basse-Cour (plan, nos II et III), dont une seule nous est parvenue après avoir été modifiée par Sully, la tour II. L'autre, terminée en 1393 seulement, fut entièrement reconstruite sous Sully au XVII^e siècle.

Ainsi, en 1393, la physionomie du château commençait à prendre une allure globalement similaire à celle d'aujourd'hui, si l'on excepte le "Donjon", dont l'on ne sait rien pour l'époque. Cependant, il ne faut pas s'y tromper : seule l'allure générale était proche. On songera que, de tous ces éléments présents en 1393, seules la tour II et le portail (tour IV), subsistent, considérablement modifiés postérieurement.

*La construction du "Donjon"
par Guy de La Trémoille et Marie de Sully*

Dès 1395, Guy de La Trémoille se lança dans un programme d'embellissement bien plus conséquent : une organisation spécifique fut donc mise sur pied pour le chantier, avec un budget particulier, tenu par le grenetier de Sully, et un architecte "maître des œuvres de Monseigneur", le maçon Colin des Chapelles, prit en main sa direction. Malheureusement, les comptes du grenetier Jean Baugart ont disparu, de telle sorte que la dépense totale seule nous est parvenue :



de 1395 à 1400, plus de 6 000 livres furent consacrées aux œuvres du château, ce qui représentait une somme considérable à l'époque.

Avant d'aller mourir, comme tant d'autres, à la croisade de Nicopolis en 1396, Guy avait fait appeler le fameux architecte Raymond du Temple, maître des œuvres du roi et du duc d'Orléans, pour « aller veoir et visiter la place, et la tracer, et ordonner où se doit faire le chastel dudit Sully ». Le maître y resta huit jours avec un assistant. Comme en nombre d'autres chantiers princiers de l'époque, Colin des Chapelles, le maître des œuvres attiré de La Trémoille, ne fit donc qu'adapter le premier projet, mis au point par un grand maître : il le fit d'ailleurs avec plus ou moins de bonheur, comme nous aurons l'occasion d'y revenir.

De quel chantier s'agit-il alors ? Comment ne pas penser à celui du "Donjon", le "Grand Château", énorme bâtisse rectangulaire flan-

quée à ses angles par quatre hautes tours circulaires, et protégé par une porterie à deux tours, également circulaires ? On verra plus loin que l'analyse architecturale ne dément pas cette identification ; mais on peut regretter, pour le moins, qu'aucun détail ne soit connu du chantier, à cause de la disparition des comptes...

Doté de quatre niveaux, dont une cave, ce bâtiment remplaçait l'édifice antérieur, dont il reprenait la fonction : c'était la "Grant Salle", contenant tout à la fois les salles de réception, cuisines et services, et les chambres seigneuriales. Comme l'édifice qui l'avait précédé, celui-ci fut souvent appelé le "Donjon" : on notera ici que le terme médiéval de "donjon" n'avait pas l'acception actuelle, mais désignait le plus souvent la partie noble du château, lorsqu'elle servait de base à une seigneurie juridiquement assise. Ainsi, à Sully, dans la ville, une censive particulière, la censive du "Donjon", formait, avec les maisons qui en relevaient, le quartier du "Donjon".

Si Guy de La Trémoille avait lancé ce chantier dans l'esprit des nouvelles constructions princières de l'époque, en particulier celles de Louis d'Orléans - songeons à Pierrefonds et La Ferté-Milon, exactement contemporains, s'il avait fait appel à un maître de la plus grande renommée pour dresser les plans, sa mort, en 1396, aurait pu interrompre de façon définitive la construction. Il n'en fut rien, comme le prouvent les compte de la Maison de La Trémoille : Marie de Sully y prit à son compte le projet de son époux.

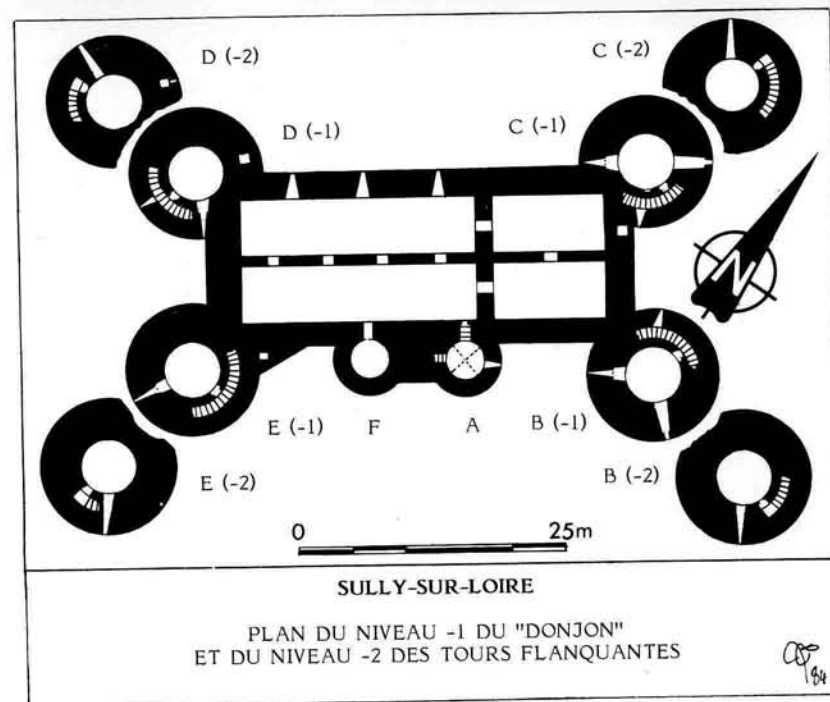
L'an 1400 passé, les versements au payeur des œuvres Jean Baugart s'interrompirent cependant, après quatre années de travaux : le "Donjon" était-il, à cette date, terminé ? Deux siècles plus tard, les documents liés à la modification du château par le grand Sully prouvent que le chantier s'interrompit sans que toutes les tours soient terminées : les deux tours ouest du "Donjon" se présentaient, à l'époque du premier duc de Sully, sans leur couronnement, exactement comme aujourd'hui, et les comptes de l'époque les désignent comme les tours "non achevées".

Fut-ce faute de finance, ou doit-on attribuer à un changement de politique ce non-achèvement du donjon ? Rien ne le révèle ; mais il est probable que Marie de Sully jugea que le donjon, avec son corps rectangulaire et deux tours achevées jusqu'à la couverture, à l'est, suffisait aux besoins seigneuriaux. Aussi les deux tours ouest restèrent-elles à l'état de grands corps vides jusqu'au XVII^e siècle.

Description du "Donjon"

Le "Donjon" se présente comme un rectangle de 39 sur 16 mètres, flanqué à ses quatre angles par quatre tours circulaires de 11,50 mètres de diamètre. Ces tours sont extrêmement saillantes, de plus de trois quarts de cercle, ce qui a posé des problèmes pour loger les escaliers en vis aux raccords étroits entre tours et bâtiment.

Niveaux bas. - Les niveaux du sous-sol révèlent clairement que la construction a commencé par les caves basses des tours (niveau -2),



voûtées en coupole, qui sont approximativement au niveau de l'étiage de Loire : ces niveaux bas, éclairés par de simples lucarnes, n'ont sans doute jamais joué aucun rôle, étant toujours menacés de submersion. Tout au plus, au XVIII^e siècle, semblent-ils avoir servi de glacières. Au-dessus de ces caves, un second niveau (niveau -1), défensif, simplement couvert d'un plancher, possède une archère et un jour. Pour desservir ces deux niveaux bas, un escalier rampant court dans l'épaisseur du mur ; il est à noter qu'il est totalement indépendant de l'escalier en vis qui dessert les étages supérieurs.

La partie basse du bâtiment rectangulaire ne possède qu'un niveau (niveau -1), qui, curieusement, ne communique pas avec celui des tours, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle les bases de celles-ci furent édifiées en premier, indépendamment du reste. Ce niveau de caves du bâtiment est articulé en deux nefs voûtées, séparées en quatre travées par la base du mur de refend général du logis. Quelques jours éclairent la nef dans la travée nord-ouest. La cave n'était accessible que depuis la porterie du donjon, par une porte curieusement située dans le flanc de la tour A de la porterie, à l'extérieur du bâtiment : cette porte donne sur une petite salle voûtée sur ogives, à la base de la tour, puis, de là, dans la travée sud-ouest. On relève ici une faute architecturale, la cave n'étant pas directement accessible depuis l'intérieur du logis ; on peut penser néanmoins que la base de la tour F de la porterie, modifiée par Sully, permettait, grâce à un treuil, de descendre les lourds tonneaux de vin entreposés au sous-sol.

L'ensemble de cette base était taluté, pour améliorer l'assise des parties hautes, jusqu'au niveau du rez-de-chaussée (niveau 1), établi à une cote insubmersible pour les crues ordinaires. Ce talus fut réparé après la grande crue de 1494, d'une violence telle qu'elle emporta une partie du parement, après avoir percé des brèches dans la levée.

Volumétrie générale des parties hautes. – De même que pour les parties basses, il convient de distinguer entre le bâtiment rectangulaire et les quatre tours flanquantes, les niveaux n'y correspondant pas. Les tours possédaient cinq niveaux, aux plans irréguliers approchant du rectangle. L'accès à ces niveaux se pratiquait par des escaliers en vis ménagés aux angles tours-courtines : mais l'extrême saillie des tours nécessita de légers encorbellements à ces angles pour absorber les cylindres des vis. Dans la tour B, cet encorbellement atteignait des dimensions respectables, ce qui traduit, à notre sens, un manque de définition du projet initial, nécessitant un rattrapage ultérieur, lorsque la maçonnerie parvint au niveau du rez-de-chaussée.

Si l'on en juge par les tours C et D, les seules bien conservées, des latrines étaient disposées, soit dans la muraille des tours, soit dans la courtine les jouxtant : leurs conduits débouchaient dans les fossés de la Sange. Chaque niveau possédait une cheminée et une fenêtre au moins, comme on peut en juger par les documents du XVII^e siècle : il faut noter que seuls les niveaux bas étaient défensifs, ainsi que le niveau sommital, doté de mâchicoulis.

Le corps rectangulaire était, quant à lui, flanqué par les quatre tours d'angle et par les deux tours d'entrée regardant le sud. Une curieuse protubérance garnissait son angle avec la tour E : inexplicable de l'extérieur, elle ne s'explique intérieurement que par la présence d'une latrine. Le volume intérieur était divisé en deux parties inégales par un puissant mur de refend : à l'ouest étaient les salles, à l'est les chambres. L'ensemble était desservi par une grande vis occupant entièrement la tour A.

Les étages des logis. – L'accès se pratiquait par un pont-levis, manœuvré depuis le niveau 2 de la porterie : on distingue encore les couloirs où passaient les chaînes de ce pont-levis. Suivait un passage entre les tours de la porterie, avec sur la droite, la porte donnant aux caves, déjà évoquée. On passait ensuite sous un assommoir, également desservi depuis le niveau 2 de la porterie, et l'on arrivait à la porte, encadrée de fines colonnettes à la base caractéristique de la fin du XIV^e siècle.

On débouchait ainsi dans la grande salle basse du logis, autrefois cloisonnée en plusieurs salles distinctes. La première pièce, avec l'imposante cheminée placée sur le mur de refend, était une salle d'accueil ; plus à l'ouest se trouvaient les services, dont la cuisine probablement, qui utilisait la cheminée murale du sud-ouest. L'ensemble était éclairé, non par des archères comme on le prétend si souvent, mais par des fenêtres dont les embrasures possédaient, de chaque côté, des bancs de veille en partie enlevés au XVII^e siècle. A l'ouest, le mur pignon, très épais, était percé lui aussi d'une grande

fenêtre, sous laquelle un égout était ménagé pour vidanger les eaux sales, ce qui justifie la présence de la cuisine à cet endroit.

De l'autre côté du mur de refend, une chambre, dont on sait peu de choses : très vaste, elle s'ouvrait vers le nord, comme la salle, par des fenêtres, et sa cheminée était placée sur le mur pignon, dépourvu d'ouvertures à l'époque.

Le niveau 2 reprenait les mêmes dispositions, si ce n'est que la salle ouest n'y fut jamais cloisonnée. Dotée des mêmes deux cheminées qu'au niveau bas, elle possédait une latrine ménagée dans l'élargissement du mur, au sud-ouest. Ici, était la salle d'apparat, servant aux réceptions officielles du seigneur de Sully.

Une porte donnait, de cette salle, dans le réduit ménagé au-dessus de la porterie, servant à la manœuvre du pont-levis, et à la desserte de l'assommoir ; il était voûté sur ogives, retombant en pénétration aux angles.

De l'autre côté du mur de refend, la chambre reprenait les caractéristiques de celle du niveau 1 ; il s'agissait, probablement, de la chambre d'honneur, réservée aux hôtes de marque.

La vis de la tour A conduisait enfin au niveau sommital, couvert par la superbe charpente qui a frappé Viollet-le-Duc par sa perfection et son art. Du côté ouest se trouvait un grenier, qui servait, lorsque les autres greniers du château étaient pleins, à entreposer le grain, et qui devait également servir pour le couchage du commun. De l'autre côté du mur de refend se trouvait la troisième chambre d'apparat, identique aux deux chambres inférieures. Un chemin de ronde sur mâchicoulis garnissait chacune des faces du rectangle. A noter, enfin, que le pignon ouest était percé, à son sommet, d'un oculus éclairant les parties hautes de la charpente.

Le "Donjon" de Sully par rapport à des constructions contemporaines

Le "Donjon" de Sully est, en résumé, un bel exemple de "salle" fortifiée comme en édifièrent nombre de seigneurs à la même époque. "Salle", car son caractère résidentiel est évident : les seuls niveaux défensifs se trouvent au niveau -1 des tours et à leur niveau 5, ainsi qu'au niveau 3 du bâtiment, et les défenses sont essentiellement sommitales, par le biais des mâchicoulis. Aux niveaux intermédiaires, dès le rez-de-chaussée, ce sont des fenêtres donnant essentiellement sur la Loire. "Salle" fortifiée cependant, car la présence, autour du bâtiment, de six puissantes tours, n'est pas fréquente dans les constructions résidentielles du temps.

C'est également d'un édifice luxueux qu'il s'agit ici : les salles et les chambres ont des proportions grandioses, la charpente est une des plus imposantes de l'époque, l'une des plus larges et des plus hautes, tout en dégagant un volume énorme ; les cheminées sont vastes et spacieuses. Tout, ici, dénote la volonté seigneuriale de faire mieux que les "salles" édifiées par le seigneur moyen un peu partout dans la France du temps.

Fut-il conçu pour être la résidence de tous les jours, pour le seigneur et sa suite ? Tout indique, dès 1401 où Marie de Sully fit réparer le logis du Petit Château, dont il sera parlé plus loin, qu'il s'agissait d'un édifice réservé à l'apparat.

Guy de La Trémoille demanda donc à Raymond du Temple un édifice à la mesure de sa réussite sociale, symboliant tout à la fois sa puissance militaire et politique, et sa richesse, ainsi que le luxe de son existence. L'édifice qui en résulta, certes moins imposant que des châteaux princiers tels que Pierrefonds, La Ferté-Milon, n'en est pas moins un logis d'apparat fortifié hors du commun.

Il reste, pour en finir avec ce "Donjon", qu'un point apparaît de façon frappante : les décorations architecturales y sont quasi absentes, hormis dans les colonnettes de la porte d'entrée, dans le fût de la vis du grand escalier, ainsi que dans les piédroits et les linteaux des cheminées. Certes, l'on notera que toutes les fenêtres, sans aucune exception, élargies à l'époque de Sully, refaites au XX^e siècle, ne présentent plus leur caractère d'origine : peut-être s'ornaient-elles de fines moulures, comme dans les autres constructions d'époque.

On demeure donc, à ce sujet, dans l'incertitude : les quelques éléments architecturaux, et en particulier les croisées d'ogives de la tour A et du niveau 2 de la porterie sont assez communs. Faut-il y voir le fait qu'après la venue de Raymond du Temple, le maître des œuvres en titre, Colin des Chapelles, n'ait pas été un architecte de grand niveau ? Faut-il y voir, peut-être, l'influence de la mort de Guy VI, ayant pour conséquence un moindre suivi du chantier ? Le doute reste ici entier.

Un problème : l'éventuelle réutilisation d'un édifice plus ancien

Mais l'analyse de l'édifice n'est pas sans laisser planer une interrogation : Guy de La Trémoille et Raymond du Temple réutilisèrent-ils un bâtiment plus ancien ? Deux considérations pourraient conduire à ce diagnostic. C'est, en premier lieu, la coupure radicale entre les niveaux bas, desservis par les escaliers rampants dans l'épaisseur du mur, et les niveaux hauts, desservis par des escaliers en vis. C'est, en second lieu, l'originalité du parti général de l'édifice, dans ses dimensions au moins, pour le XIV^e siècle.

Une telle hypothèse de réutilisation de bases plus anciennes est, a priori, séduisante : en effet, l'escalier rampant dans l'épaisseur du mur est un parti archaïsant à la fin du XIV^e siècle, et ressemble plutôt au XIII^e siècle. D'autre part, le plan général de l'édifice, avec ses tours imposantes, son châtelet d'entrée, pourrait fort bien être, lui aussi, du XIII^e siècle, tant il porte en lui les acquis de la fortification du temps de Philippe Auguste. Ne pourrait-on imaginer ici une enceinte classique du XIII^e siècle, flanquée aux angles et défendue par un châtelet à deux tours, qui aurait été transformée en "Salle" par Raymond du Temple et Colin des Chapelles ? Ainsi s'expliqueraient les curieuses maladresses architecturales, comme les vis qu'il eût fallu ajouter.

Aussi intéressante qu'elle puisse être, cette hypothèse ne résiste pas cependant à une analyse plus poussée. Sur le plan constructif, en premier lieu. L'homogénéité des maçonneries supérieures, en particulier la cohésion des vis avec les tours, l'absence de tout vestige d'un prolongement des escaliers rampants conduirait, dans l'hypothèse d'un réemploi, à penser que Guy de La Trémoille fit raser toutes les superstructures jusqu'au rez-de-chaussée, puisqu'il éleva de nouvelles tours et courtines en lieu et place des anciennes. Un tel gâchis étant difficilement imaginable, il faut admettre que les hétérogénéités architecturales entre parties basses et parties hautes existent de construction, et ne peuvent être prétexte à imaginer deux campagnes de construction très éloignées dans le temps.

Tout au plus, si l'on reste dans l'hypothèse du réemploi, peut-on admettre que Guy de La Trémoille se contenta d'adapter un édifice plus ancien en remplaçant, par exemple, des archères par les fenêtres en parties hautes.

Les textes eux-mêmes ne prêtent guère à imaginer un chantier aussi minime : Raymond du Temple fut appelé pour "ordonner où se doit faite le chastel". Reste, enfin, le style général de l'édifice.

Il est, compte tenu des dimensions générales, exclu qu'il ait jamais pu s'agir d'un château à enceinte flanquée de tours. Dès la construction, on avait donc ici une "salle" flanquée de tours. Si ce type d'édifices s'est répandu à la fin du XIV^e et au XV^e siècle, sous la forme de donjons ou de salles (on songera ainsi au cas, très proche, de Loupiac dans le Rouergue), il n'a guère été usité, pour autant qu'on puisse en juger par les monuments subsistants, au XIII^e siècle. Seule sa taille hors de l'ordinaire, et son dispositif d'entrée sont exceptionnels dans un simple édifice résidentiel. Mais ceci s'explique pour nous par la volonté d'ostentation du seigneur.

Sur le plan des détails, le manque de défenses, et tout particulièrement d'archères, est un argument de poids pour une datation basse : le XIII^e siècle a pratiqué un flanquement rayonnant multiple, avec plusieurs archères par niveau. Au contraire, on trouve à Sully une seule archère par tour, ce qui est fort peu.

En définitive, on penchera ici pour un édifice entièrement construit dans les années 1400, non sans remarquer encore les maladresses architecturales, résultant sans doute de l'adaptation, par un architecte local, d'un plan fixé par Raymond du Temple.

De 1400 à 1550 : une résidence des La Trémoille

Ainsi, en 1400, le plan général du château se trouvait-il approximativement fixé tel qu'il se présente aujourd'hui, abstraction faite des modifications effectuées par le premier duc de Sully au début du XVII^e siècle, dont il sera parlé plus loin. De 1400 à 1602, les modifications du château se tourneront vers deux objets essentiellement : les jardins d'une part, et l'aménagement résidentiel du "Petit Château" d'autre part.

L'aménagement des jardins et de la Garenne de Sully

Dans les terres situées à l'est du château, entre la levée de la Loire et la Sange, avait dû exister, dès la fondation du site, un emplacement de l'autre côté du fossé de la basse-cour, réservé aux cultures légumières du château : c'était le clos, signalé en 1366, réparé pour faire des "potagers". Derrière ce clos, à l'est, se trouvait la "Garenne" peuplée d'ormes.

Dès la fin du chantier du "Donjon", le fils de Guy, Georges de La Trémoille, se préoccupa d'améliorer l'environnement du château, en édifiant de nouveaux jardins : en 1403, accompagné de sept hommes de bras, il alla tracer ces nouveaux jardins dans la "Garenne derrière le Chastel". Un jardinier, Jean Chevalier, fut spécialement embauché pour édifier et planter les jardins, alors qu'un charpentier construisait une enceinte de palissades tout autour. Les travaux furent d'importance, puisque l'on aplanit, à l'occasion, "certaines grandes mottes de terre" en 1405, que l'on planta de tonnelles et de pavillons : ceux-ci furent abattus dès leur construction par un orage et il fallut les rebâtir en 1408.

D'après les comptes successifs, il semble que les jardins, exclusivement potagers, étaient suivis par des vergers, le tout étant délimité par une palissade, dotée de portes. Comment étaient organisés, spatialement, ces divers éléments ? On peut au moins admettre, si l'on en croit les comptes du duc de Sully, qu'ils se succédaient du nord au sud, la Garenne s'étendant plus à l'est, séparant les dépendances diverses du château des prés situés à l'est.

Jardins et verger firent constamment l'objet de la sollicitude seigneuriale : on les labourait fréquemment, on y plantait des vignes de Bordelais en 1474, etc. Il est probable qu'ils étaient une victime toute désignée des crues : en 1495, après la grande crue de la Loire de 1494, il fallut creuser des fossés dans la Garenne, et à son pourtour, pour drainer les eaux.

La "Tour neuve" ou "Tour George" (tour V)

C'est en 1454 qu'apparaît, dans le château, une nouvelle tour, la "Tour neuve", dont on restaure la couverture ; encore désignée sous ce nom en 1464, elle semble coïncider avec celle appelée à partir de 1474 "Tour George". Peut-être doit-on y voir le souvenir de Georges de La Trémoille, mort en 1445, qui aurait pu la faire construire, mais c'est ici pure conjecture.

Il s'agissait, en l'occurrence, de la tour V, à l'angle sud-est du petit château. Une tour circulaire existait déjà un siècle auparavant à cet endroit. Pour une raison inconnue, peut-être un siège, elle fut ruinée et reconstruite avant 1454. Le constructeur conserva, lors de la construction de la tour, le moignon de l'ancienne et bâtit, partant de ce moignon, une tour de 12 mètres de diamètre : on peut voir encore de façon très nette la jonction entre les deux bâtisses.

Cette tour comprenait un niveau bas, doté de canonnières typiques du XV^e siècle, qui servait accessoirement de prison : il n'était accessible que par une trappe. En 1543, on y scellait des barres de fer aux canonnières, pour empêcher des évasions éventuelles : sans doute furent-elles mises à mal par le prisonnier, car il fallut les refaire en 1547.

Au-dessus, l'on trouvait cinq niveaux, le niveau supérieur étant la plate-forme de la charpente. Ces niveaux, desservis par un escalier en vis ménagé dans le moignon de l'ancienne tour, possédaient fenêtres, cheminées et latrines, donnant en encorbellement, à l'ouest, dans la Sange. Entre le quatrième et le cinquième niveau, un chemin de ronde crénelé à mâchicoulis en assurait la défense.

Dès sa construction, avant 1445 donc, la tour participa à l'espace résidentiel du "Petit Château". Venons-en à celui-ci.

Les dispositions du "Petit Château"

Dès 1401, nous l'avons vu, Marie de Sully faisait restaurer un logis dans le château. S'agissait-il déjà de celui du "Petit Château" ? Rien ne l'affirme ; et ce n'est qu'en 1460 que l'on trouve explicitement mention de la "Grande Salle du portail de devant", de la galerie de cette "salle" et des étuves en construction à proximité. Plus tard, seront mentionnées la cuisine, la boutique, et d'autres éléments encore, qui montrent que le "Petit Château" constituait dès 1460, et sans doute dès l'époque où la "Tour George" fut construite, l'espace résidentiel seigneurial.

Il est particulièrement difficile, depuis les modifications totales menées par le premier duc de Sully, au début du XVII^e siècle, de donner la configuration exacte de cet ensemble. On en retiendra essentiellement que la "Grande Salle", le logis contenant la "Chambre de Monseigneur et Madame", se trouvait entre le portail (tour IV) et la "Tour George" (tour V). Les étuves, en construction en 1460, bâtiment de colombages, se trouvaient sans doute entre le portail (tour IV) et la Tour de Verrines au "Donjon" (tour B).

Enfin, les dépendances, et en particulier la cuisine, semblent avoir été situées à proximité de la tour VI du "Petit Château", que l'on peut identifier avec la "Tour de la Cuisine" ou "Tour aux Pigeons", ceux-ci ayant élu domicile dans sa salle basse, ce qui nécessita fortes réparations. Cette cuisine était, en tout cas, indépendante du corps de logis, puisqu'elle bénéficiait d'une couverture séparée.

La fréquence des mentions de ces édifices prouve qu'ils furent utilisés bien plus que le "Donjon", comme il a été dit plus haut. Elles sont si nombreuses qu'elles ne méritent pas de figurer ici : couvertures, carrelages, réfection de planchers, réfections de talus emportés par les pigeons, se répètent année après année, sans en apprendre beaucoup plus sur la configuration exacte du lieu.

Les comptes du début du XVII^e siècle certifient, néanmoins, que la carapace du logis du "Petit Château", telle qu'elle nous est

parvenue, correspond à celle de la "Grant Salle" des XV^e et XVI^e siècles ; mais à l'intérieur, tout a été modifié, tant par le grand Sully que par ses descendants. Un seul point est sûr : dès le milieu du XV^e siècle, ce logis était organisé en trois niveaux, le niveau intermédiaire contenant la "Chambre de Monseigneur", et le niveau supérieur servant de grenier. On s'étonnera peut-être de cette curieuse superposition : mais c'est oublier la fonction d'isolation thermique jouée par les greniers dans les bâtiments d'autrefois.

En communication avec le logis, la "Tour George" fournissait des chambres d'appoint, comme le Portail, dont on recarrelait fréquemment les salles. Quant à la galerie mentionnée en 1460, il semble qu'il s'agissait tout simplement du chemin de ronde à mâchicoulis garnissant la façade extérieure du logis.

Le reste du château

Si le "Petit Château" faisait ainsi l'objet de la sollicitude des La Trémoille, que devenait le reste du château ? Le "Donjon", d'abord, n'était certes pas à l'abandon : fréquents y sont les travaux de menue réparation, et ses caves, les seules du château, servent toujours à entreposer, année après année, les tonneaux de vin amenés par chaland. Mais il n'est guère utilisé ; les comptes ne donnent le nom que des deux tours de l'est, les seules achevées. La Tour C porte naturellement le nom de "Tour de Loire" ; la Tour B quant à elle, est appelée "Tour de Verrines", ce qui laisse penser qu'elle s'ornait autrefois de verrières.

Dans la Basse-Cour, rien n'a changé : la "Grosse Tour", les salles dont la partie supérieure sert de grenier, une "maison" près de la Grosse Tour, le four, le puits, et la collégiale Saint-Ythier remplissent la surface, aujourd'hui nue, de la plate-forme. On répare, toujours aussi régulièrement, les deux portes et leurs ponts, pont aux Prêtres, pont des Rondeaux. En 1479, est mentionné le "boulevard" du côté des Rondeaux, ce qui semble indiquer que le pont du même nom était précédé par un ouvrage de terre défensif.

Le château après 1550

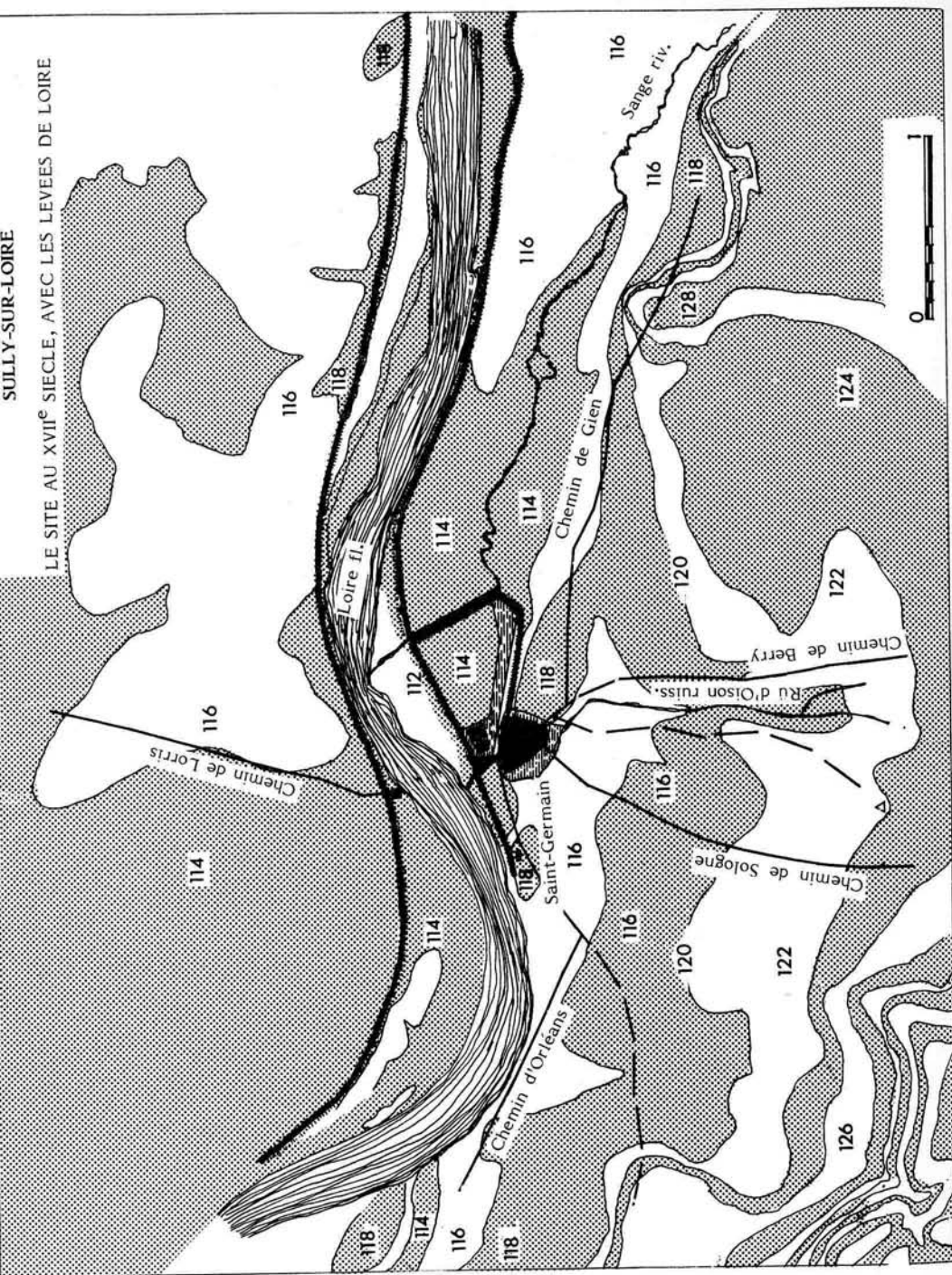
Les troubles incessants des guerres de religion allaient entraîner, à partir de 1548, une interruption brutale des comptes de la châtellenie, ou au moins leur disparition, jusqu'en 1596. Un demi-siècle de mutisme est lacune considérable, si l'on songe à l'état de guerre quasi permanent de la seconde moitié du XVI^e siècle. En 1563, l'église collégiale était ruinée, et le culte fut transféré en 1586 dans la chapelle urbaine de Notre-Dame-de-Pitié.

Avant cette longue période noire, le château de Sully se présentait donc comme une belle résidence ligérienne, dotée de jardins, de vergers, à l'abri relatif des crues de la Loire. A côté du somptueux édifice bâti par Guy de La Trémoille en 1396-1400, ses descendants avaient aménagé un ensemble plus adapté à des besoins seigneuriaux

quotidiens, sans y déployer néanmoins un luxe particulier. Si l'on en juge par ce qui était parvenu à Sully, le "Petit Château" ne comprenait, comme édifices de pierre, que les tours et le logis seigneurial : tout le reste n'était que constructions en colombage, couvertes en tuiles, alors que tous les édifices nobles étaient couverts en ardoises des Ponts-de-Cé.

Sully n'était, après tout, qu'une des nombreuses résidences de la famille de La Trémoille, et rien n'atteste que les seigneurs successifs aient souhaité y déployer un luxe considérable.

Les guerres de religion allaient apporter à l'édifice non pas la ruine militaire, mais l'oubli du seigneur : ici encore, les travaux menés par le premier duc de Sully à partir de 1602 montrent que tous les édifices du château étaient quasiment à l'abandon, un abandon qui remontait loin. Les derniers comptes antérieurs à l'achat de 1602, ceux de 1594 et 1596, signalent des travaux de couverture tant au "Grand" qu'au "Petit Château", la couverture en tuile de la cuisine du "Petit Château", et signe des temps, l'achat d'une arquebuse à rouet...



CHAPITRE II

LE CHÂTEAU DES DUCS DE SULLY

Jean Mesqui

De 1602 à 1609 : la résurrection du château

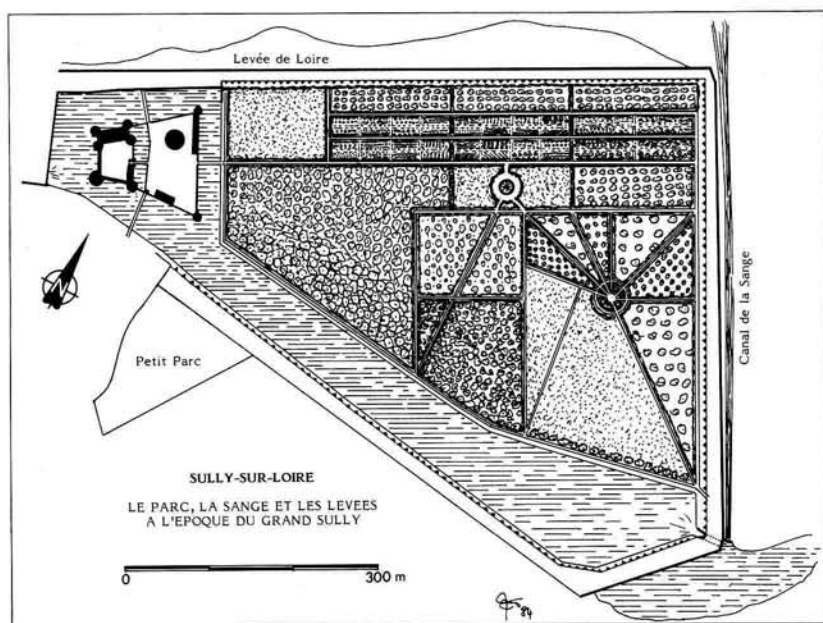
L'achat des possessions solognotes et berrichonnes des La Trémoille par Maximilien de Béthune, ministre de Henri IV, qui allait être le premier duc de Sully, fut pour le château une circonstance des plus heureuses : car le ministre accorda à son château de la Loire le plus grand intérêt. Certes, il ne fut pas reconstruit, comme le fut celui de Rosny, sur la Seine ; au moins devint-il une résidence privée du duc, à l'égal de La Chapelle-d'Angillon, plus au sud.

Dès sa prise de possession, en 1602, Béthune fit appel à un maître charpentier d'Orléans, le maître Gidouin, sans doute réputé, pour dresser le devis des ouvrages à effectuer : il fallut le chercher à La Charité-sur-Loire, où il travaillait au pont sur la Loire. De 1602 à 1609, une soixantaine de marchés notariés furent passés par le duc avec ce Gidouin, et son frère, ou son fils Jean, maçon, pour restaurer le château, et le mettre au goût du ministre.

L'ensemble de ces marchés a été conservé : il s'agit donc d'une extraordinaire manne historique, qui permet de cerner exactement les transformations effectuées et projetées par le duc de Sully jusqu'en 1609, transformations qui modifièrent de façon radicale l'aspect du château.

On peut résumer le projet de Sully dans les quelques traits suivants :

- amélioration de la protection contre les crues ;
- établissement d'un grand parc d'agrément ;
- libération et agrandissement de la Basse-Cour, en particulier par le transfert de la collégiale Saint-Ythier dans le bourg ;
- aménagement du "Petit Château", maintenu comme résidence habituelle du seigneur, tant sur le plan défensif que sur le plan résidentiel ;



- restauration du "Donjon" ou "Vieux Château", maintenu comme édifice d'apparat.

Il importera ici assez peu de suivre le déroulement chronologique de ces travaux : retenons qu'ils se déroulèrent dans un laps de temps extrêmement bref, sept ans.

La transformation des levées de Sully et la canalisation de la Sange

On a vu que, dès le XIV^e siècle, le château se trouvait protégé de la Loire par une levée continue ; la petite rivière de la Sange, quant à elle, errait librement dans les prés en-deçà de la levée, alimentant les fossés du château, et passant sous la levée qui était le reste de l'ancien franchissement de Loire. Après ce passage, elle alimentait le Moulin du Guichet.

Les aménagements hydrauliques des années 1602-1609 visèrent deux buts : améliorer les protections contre les débordements directs de la Loire, d'une part, se prémunir contre l'utilisation, par les crues de la Loire, du déversoir naturel présenté par le lit de la Sange, d'autre part. Le concepteur en fut, semble-t-il, l'ingénieur topographe du roi Claude Chastillon, bien connu par ailleurs pour sa *Topographie française*, recueil de vues gravées des châteaux et ville de France.

Pour cela, la levée de Loire fut renforcée, par exécution de parements bâtis sur pieux d'un côté et d'autre, et par élargissement : à l'est du château, où le duc de Sully souhaitait agrandir la surface disponible pour créer un parc, la levée fut décalée vers le nord, rétrécissant ainsi le

lit de la Loire, non sans danger pour l'élévation du niveau lors des crues. Spacieuse, cette levée, réaménagée jusqu'à Saint-Germain, allait devenir le nouvel accès du château ; au nord-ouest, on y ménagea même un jeu de paume.

Vis-à-vis de la Sange, une levée perpendiculaire fut élevée à l'est du château, formant limite au nouveau parc ; une partie des eaux de la Sange fut détournée le long de cette levée, par un canal parallèle allant se jeter en Loire. De plus, à l'ouest de la levée, le lit de la Sange fut recreusé, élargi, en forme de grand plan d'eau pouvant servir de réservoir de crue ; les terres provenant du creusement furent rejetées au sud, formant une levée qui allait se raccorder à l'enceinte de ville, dans la zone du Marché aux Bêtes, dont les fossés furent comblés pour éviter un cheminement des eaux vers l'étang du ru d'Oison, voire un reflux depuis celui-ci dans la Sange. Cette plate-forme prit le nom de Petit Parc, et fut acquise par Sully : c'est ici que logeait le jardinier du château.

Les fossés du château furent, quant à eux, recreusés aussi, pour améliorer les potentialités d'accueil d'eaux de crue. Mais, afin d'éviter un éventuel reflux des eaux de Loire par l'ouest, l'ancienne levée longeant le château à l'ouest fut considérablement renforcée, parementée, alors que l'on détruisait le Moulin du Guichet. Ces travaux furent menés de 1606 à 1608 ; c'est à cette époque que l'on voit apparaître pour la première fois mention des "piliers" qui donneront leur nom à la levée (le "Pilier") : en particulier, un texte de 1606 demande de jeter les terres provenant des fossés sous le « pont de bois entre le pilier fait de naguères et l'autre gros pilier tirant vers la rivière de Loire », ce pont de bois étant vraisemblablement le pont dormant de la porte du Guichet. En 1608, il faut abattre une muraille depuis le « Pilier où est le regard de la fontaine jusqu'à la muraille faite de neuf derrière le jeu de paume ». Ce nom de "Pilier", qui provenait sans doute des anciennes piles du pont de Sully subsistant dans la levée, s'appliquait donc dès 1608 à la levée dans son ensemble ; en 1677, on en a confirmation dans un texte demandant l'aplanissement de la levée de Loire, depuis le "Pilier" jusqu'au pont du château.

Il s'agissait, en somme, de travaux considérables par les terrassements qui furent mis en œuvre, travaux qui ont donné sa physionomie actuelle au site, avec ses allées sur les levées, régulièrement plantées, et avec la régularisation de la Sange qui permet que les fossés soient toujours en eau. Mirent-ils, pour autant, le château totalement à l'abri ? Non point : Sully en fit l'amère expérience en 1608, puisqu'il se trouva isolé dans son cabinet de travail, au "Donjon". Au moins protégèrent-ils, en cas de crue ordinaire de la Loire, l'ensemble castral, à condition que tous les éléments défensifs "tiennent" : la reconstruction, en 1639, des deux arches permettant à la Sange de pénétrer en partie dans l'enceinte terrassée, au sud-est, prouve que ce ne fut pas toujours le cas. Les hommes du XVI^e et du XVII^e siècle oubliaient, en général, que les levées insubmersibles, contenant le flux des crues, en augmentent la cote, et accroissent les risques dus à l'irruption de

courants torrentiels ; avant le XIX^e siècle, la hauteur nécessaire à une insubmersibilité totale ne fut que rarement atteinte.

La construction du parc

Un second grand dessein de Maximilien de Béthune fut d'aménager un vaste parc, correspondant à son rang : que faire d'un château n'ayant que de courts dégagements visuels, alors que toute résidence princière de l'époque possédait un parc digne de ce nom ?

On vient de voir que l'assiette de ce parc fut délimitée, au nord par une nouvelle levée de Loire, à l'est par la nouvelle levée de Sange, au sud par la grande pièce d'eau de la Sange. Enfin, à l'ouest, elle se terminait au fossé de la Basse-Cour.

Le terrain avait toujours été occupé par les jardins et vergers, ainsi que par la "Garenne" seigneuriaux : Sully en étendit considérablement la surface vers l'est. La composition générale reposait sur un grand axe est-ouest, axe triomphal correspondant à l'alignement des portes de la Basse-Cour et du Petit Château ; mais l'asymétrie du terrain conduisit le concepteur à prévoir une "étoile" d'allées au sud-est.

La première œuvre réalisée fut l'agrandissement du jardin et la plantation d'un verger. Puis fut plantée l'étoile, dont les angles étaient occupés par des pavillons et tonnelles plantés. Les travaux furent, ici encore, grandioses : il fallut arracher les ormes de l'ancienne "Garenne", les noyers et les vignes, pour laisser place aux nouveaux jardins, seule la partie sud-ouest restant ainsi plantée ; le terrain, empli de creux et de bosses, sillonné de fossés d'écoulement des eaux, fut entièrement nivelé grâce aux terres de l'ancienne levée de Loire, et à celles du creusement de la Sange. Jardins et vergers étaient divisés en carrés, limités par des haies de charmes et de troènes ; ailleurs, les parcelles étaient limitées par des cerisiers, des cognassiers, des guigniers. Par centaines, l'on planta poiriers, pruniers, merisiers, abricotiers, néfliers, amandiers, pêcheurs, muriers noirs ; par milliers, des ormes femelles, des charmes, des hêtres, des bouleaux. Dans les jardins, l'on trouvait du romarin, des asperges, artichauts, betteraves, choux, choux-fleurs, laitues, chicorées, persil, oignons, melons, concombres, citrouilles, courges, raves, carottes et salsifis...

Enfin, en 1605, le maître sculpteur Jean Séjourné fut appelé de Paris pour construire une fontaine dans le parc. Il fallut d'abord chercher l'eau avec une pression piézométrique suffisante : on la trouva à quatre sources situées au sud à 2,4 kilomètres, au lieu-dit de Pisseloup. Puis l'on ménagea des tuyaux de bois de chêne, dans une tranchée d'un mètre de profondeur ; huit regards furent prévus au long de la conduite. Celle-ci traversait apparemment la ville, entrant par la porte Sologne (porte "au Duc"), où elle traversait le fossé sur des chevalets, sortant par la porte du Guichet ; elle suivait ensuite les levées, avec un regard près du jeu de Paume. Et de là, elle alimentait un bassin de douze mètres de diamètre.

La grande crue de 1608 ruina les parties découvertes de la conduite, qu'il fallut faire réparer par Antoine Séjourné, fils de Jean, maître fontainier de Paris. On haussa en particulier le dernier regard de 3 pieds, ce qui prouve que la levée conduisant du Guichet à la levée de Loire, le "Pilier", fut renforcée et rehaussée après cette grande crue.

La restructuration de la Basse-Cour

Avec la Basse-Cour, l'on en arrive à des restructurations d'un autre genre, touchant en particulier les rapports entre seigneur et ville : rappelons que, jusqu'alors, l'entrée principale se pratiquait par le pont aux Prêtres, au sud. Sully fit construire au nord, depuis la levée, un nouveau pont, et une nouvelle porte dans le mur de la Basse-Cour : ce fut désormais l'entrée principale accessible directement par la levée de Loire. Cette nouveauté avait deux intérêts : ménager une sortie facile vers la Loire en cas de troubles - rappelons que la fin des guerres du XVI^e siècle n'était pas loin ; établir un accès spacieux et facile, par la levée de Loire, pour les hôtes de marque, sans emprunter les rues sinueuses de la ville. Cette entrée était, comme celle du pont aux Prêtres, dotée d'un pont-levis. Ce dernier fut reconstruit avant 1602.

Un second point ne pouvait manquer d'arriver : l'ancienne collégiale Saint-Ythier était en ruines, et depuis 1586, où le pont aux Prêtres avait été emporté, le chapitre officiait en ville à la chapelle Notre-Dame-de-Pitié. La collégiale fut donc officiellement transférée dans la ville, à l'endroit de l'église actuelle, les chanoines y employant les 2 000 livres provenant de la revente des matériaux. Ceci permit au duc de détruire l'ancien édifice, ainsi qu'un petit logis attenant.

Ainsi dégagée, la Basse-Cour pouvait être restructurée. Sully conserva son mur sud, contre lequel s'appuyait la collégiale : à la place de celle-ci vinrent prendre place les nouvelles écuries du château, pour lesquelles les entrepreneurs furent autorisés à réutiliser les anciennes pierres de l'église, hormis les pierres tombales. La tour d'angle (tour II) fut également conservée : mais sa base, pleine, fut creusée, voûtée et dotée des canonnières que l'on voit encore aujourd'hui.

De même, le mur ouest de la Basse-Cour resta inchangé. Il n'était préalablement pas défendu et le demeura : tout au plus y éleva-t-on un parapet, après avoir ragréé la base. Par contre, les fronts est et nord furent totalement reconstruits, vraisemblablement légèrement au-dehors de leur ancien tracé, pour être cohérents avec le dessin du parc, et avec la symétrie générale de l'ensemble.

Bâties en talus sur toute la hauteur du remblai, soit 4 mètres, ils s'élevaient de 2 mètres au-dessus du sol de la Basse-Cour : en haut, un parapet crénelé de 6 mètres en 6 mètres, une canonnière étant percée entre deux créneaux. L'épaisseur du mur était de 1 mètre : défense d'opérette ! A l'angle des fronts ouest et nord, une tour circulaire fut également construite (tour III), d'un diamètre de 3,50 m en œuvre, avec des murs épais de 3 mètres à la base : au-dessus d'un niveau voûté sur coupole, et défendu par des canonnières, se trouvait une salle avec porte, fenêtre et cheminée, puis une charpente.

Retenons donc de cette Basse-Cour, revue et corrigée par Sully, l'image d'une plate-forme entourée sur trois faces par des murs de deux mètres, flanquée de deux tours : cour de service essentiellement, où les défenses n'étaient que symboliques.

L'aménagement du Petit Château

Lorsque Maximilien de Béthune prit possession de son château, le "Petit Château" était vraisemblablement la partie la mieux conservée : durant tout le XVI^e siècle, elle avait été la résidence seigneuriale. Les premiers travaux furent essentiellement des travaux de réhabilitation : destruction de l'ancien bâtiment de bois au nord du portail (les étuves du XVI^e siècle), réfection des planchers, des cheminées et de la couverture du portail. Enfin, le duc fit entreprendre la restauration du corps de logis placé au sud ; mais les premiers travaux furent limités à la réalisation d'une toiture et la réparation du plancher du niveau haut, afin de constituer un stockage pour le grain.

Dès 1603, Sully avait une idée fort précise de l'aménagement futur de ce logis, et en dressa le devis. On attendit néanmoins 1606 pour entamer la réalisation, car le duc avait un autre grand projet, lié à la reconstruction de la tour VI.

Cette tour, bâtie en 1363, présentait dès le siècle précédent des signes de ruines ; par ailleurs, elle était un point de faiblesse par rapport à la grosse tour V, ou Tour de la Sange, bâtie vers 1440. Sully décida donc de la remplacer, et partant, de restructurer les flancs sud et ouest du Petit Château, depuis le raccord avec la tour V, jusqu'au raccord avec la tour E du "Donjon".

La reconstruction de la tour VI ou Tour de Béthune

La tour que Sully bâtit, et à laquelle il donna le nom de Tour de Béthune, son nom patronymique, est une énorme "tour à canon" de 15 mètres de diamètre hors-œuvre, avec des murs de cinq mètres. Trapue, elle ne possède que deux niveaux voûtés en coupole, l'un au-dessus de l'étiage, l'autre de plain-pied avec la cour, et une terrasse pouvant servir de batterie de canons. Les deux niveaux étaient pourvus de meurtrières à arquebuse, dotées d'embrasures "à la française". Enfin, un escalier en vis desservait le niveau sur cour, le niveau supérieur ne pouvant être atteint que par un soupirail.

Etonnant dessein, a priori, que cette massive tour de défense, qui paraît sortir tout droit de la fortification de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle, si ce n'étaient les embrasures à la française, et surtout, son devis de construction écrit de la main de Sully. Etonnant, non, à bien y réfléchir.

Lorsque Sully prit la décision de bâtir la tour de Béthune, en 1606, les guerres de la Ligue n'étaient pas vieilles de plus de dix ans ; or Sully, chef protestant, avait toutes raisons d'assurer sa protection. On sait quelle mort fut celle de son roi, quatre ans plus tard ; on sait aussi sa

disgrâce dès ce moment. Mais on sait surtout sa prudence et sa méfiance. Il s'agissait donc que Sully soit un refuge sûr, non contre une armée en règle, mais plutôt contre une troupe armée d'arquebuses et de canons comme celles qui avaient infesté la seconde moitié du XVI^e siècle ; il était bon aussi de prendre ses distances face à la ville - on se souvient que la collégiale y avait été transférée.

Or le château était sûr au nord, avec le massif "Donjon" ; à l'est avec la Basse-Cour qui, bien que peu défendue, formait un écran efficace devant le portail et la Tour de la Sange, elle-même assez puissante pour protéger l'angle sud-est. Restait l'angle sud-ouest, placé face à la ville, à la Porte du Guichet, au chemin d'Orléans, enfin : durant les guerres de religion, une attaque contre le site avait été menée de ce côté.

Tout explicable que soit le parti de cette tour, elle est sans doute l'une des plus originales qu'ait laissées le XVII^e siècle commençant.

La reconstruction du logis et les modifications de la Tour de la Sange

Dès 1603, Sully avait fait un projet de réaménagement du logis ; mais on attendit 1606-1608 pour le mettre à exécution : en effet, la construction de la Tour de Béthune s'accompagnait de la reconstruction des courtines adjacentes suivant un tracé différent du tracé primitif, ce qui obligeait à modifier le raccord avec la Tour de la Sange (tour V). Ce raccord fut repris en édifiant un nouveau mur au nord, facilement décelable aujourd'hui ; mais la courtine venait buter dans d'anciennes latrines de la tour, qui servirent dès lors de couloirs.

Le logis lui-même, desservi par une tour d'escalier polygonale du XV^e siècle, comportait trois niveaux. Sully fit établir un mur de refend sur toute la hauteur, et plusieurs cloisons dotées de cheminées, profondément modifiées au XIX^e siècle. Au rez-de-chaussée, on trouvait une sommellerie - rappelons qu'il s'agissait de l'espace destiné au rangement de la vaisselle et du linge de maison - une salle à manger, enfin la cuisine. Cette dernière fut dotée d'une entrée directe à travers le nouveau pignon contre la Tour de la Sange. Au-dessus, c'était une garde-robe, dans laquelle Sully fit aménager placards et "privés" et une grande chambre, celle de Sully lui-même. Le ministre en régla minutieusement l'ordonnancement, prévoyant jusqu'au petit cabinet, situé dans la fenêtre donnant sur cour, fermé par un lambris, pour ses commodités nocturnes.

Enfin, le troisième niveau comprenait une chambre, destinée à loger quelque invité, et un grand grenier. Pour donner quelque confort à la chambre, Sully fit aménager une partie des mâchicoulis en garde-robe.

Toutes les ouvertures furent modifiées pour correspondre aux nouvelles salles ; mais les textes ne sont pas assez précis pour que l'on puisse restituer aujourd'hui leur agencement le long de la façade. Enfin, l'ensemble des pièces fut doté de lambris.

Quant à la Tour de la Sange, elle fut entièrement réhabilitée, pour offrir quatre niveaux de chambres anciennes du logis : cheminées et latrines y furent réparées ; au quatrième niveau on pratiqua deux fenêtres à travers les consoles de mâchicoulis, pour éclairer la chambre.

Les galeries

Il restait encore au ministre à réaliser un souhait architectural très à la mode depuis un siècle, voire plus : doter sa résidence de galeries couvertes permettant la promenade à l'abri des intempéries. La construction des nouvelles courtines sud et ouest, la modification du logis, enfin la destruction des anciens bâtiments au nord du portail allaient lui permettre de mettre en œuvre cette volonté.

Son but était de créer une galerie accessible depuis le niveau de sa chambre de façon directe : aussi, le long des courtines sud et ouest furent élevées deux "galeries", larges couloirs à deux niveaux, éclairés au rez-de-chaussée sur la cour, au premier étage sur cour et fossés. De sa chambre, Sully fit percer un couloir pour accéder à la galerie sud ; celle-ci se terminait sur la vis de la tour de Béthune, et sur la terrasse de cette tour. De là, on accédait à la galerie ouest. Au rez-de-chaussée, ces "galeries" devaient servir de locaux de service, car rien ne témoigne d'une utilisation noble.

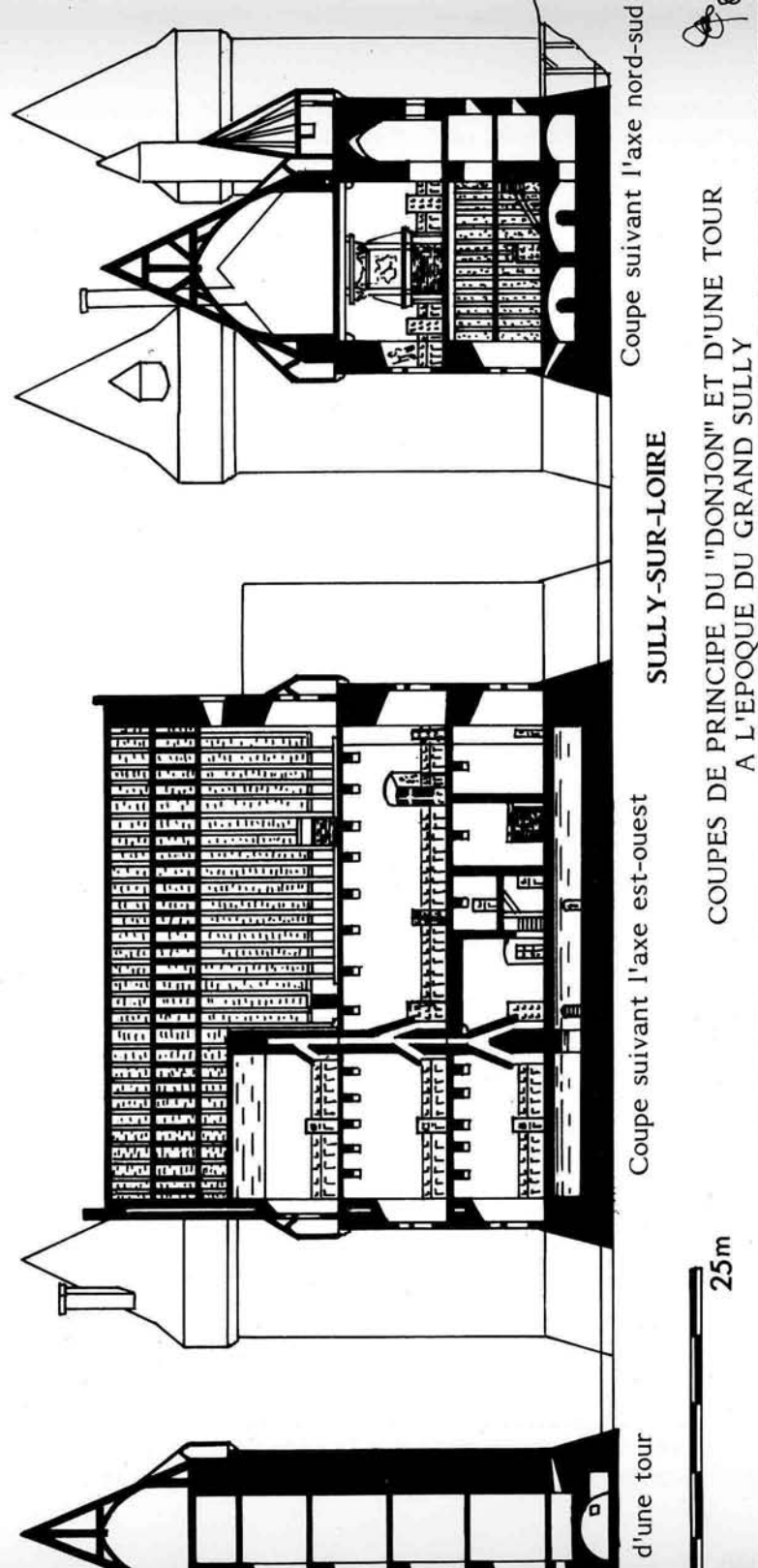
Sully alla plus loin. L'escalier en vis du logis desservait aussi les étages du portail : au premier étage de cette tour, une porte fut percée vers le nord, donnant sur les mâchicoulis de la courtine nord, qui furent, eux aussi, transformés en galerie, en bouchant les orifices, et en surélevant le mur intérieur, qu'on dota de fenêtres.

Ainsi tout le pourtour du Petit Château, au second niveau, le niveau de la chambre de Sully, se trouvait-il transformé en une galerie d'agrément pour le ministre. Il ne semble pas, dans un premier temps, que les galeries qui venaient finir sur les tours B et E du "Donjon", aient été mises en communication avec celles-ci. En effet, c'est en 1622 seulement que, au bout de la galerie nord-est, une porte fut percée dans la tour E, afin que de cette galerie l'on puisse accéder au "Donjon". Vraisemblablement en fut-il de même pour la galerie nord-ouest.

La restauration du "Donjon"

Reste le "Donjon", qui demeura pour Maximilien de Béthune, comme il l'avait été pour ses prédécesseurs, l'édifice de prestige et d'apparat. Ici, l'on avait fort à faire : planchers, fenêtres, couvertures, tout était à l'état de ruine. Les maçonneries étaient disjointes, les escaliers usés ou lacunaires... C'est donc un énorme chantier de réhabilitation qui s'ouvrit en 1603, pour rendre à l'édifice son rôle.

Rappelons que le "Donjon" était composé d'une grande bâtisse rectangulaire, flanquée par quatre tours d'angle dont deux, à l'ouest,



étaient inachevées, et deux tours d'entrée, au sud. Le réaménagement de Sully, de 1602 à 1609, concerna exclusivement les parties viables du "Donjon" : les deux tours ouest (D et E) en furent donc exclues, seules leurs vis étant restaurées et complétées pour desservir les niveaux.

Sully confirma la partition constituée par le gros mur de refend : à l'ouest, on trouvait les salles publiques, à l'est, les chambres. L'entrée fut maintenue, avec le pont-levis entre les deux tours F et A, de même que le fossé séparant le "Donjon" du "Petit Château" ; et les caves, accessibles depuis cette entrée, ne subirent pas d'autres modifications que le voûtement du niveau bas de la tour F.

Premier niveau. - Au premier niveau, l'on entra dans ce qui est actuellement une grande salle, que Sully fit séparer en plusieurs salles par des cloisons. C'était d'abord la "Petite Salle" avec la grande cheminée du pignon, servant d'antichambre, et sans doute de petite salle à manger. Juste à côté, c'était la sommellerie. Ici, l'on aménagea un plancher pour créer un second niveau ; chacun de ces demi-niveaux communiquait avec la tour F, au rez-de-chaussée par une porte existante, au niveau supérieur par une porte qu'il fallut percer spécialement.

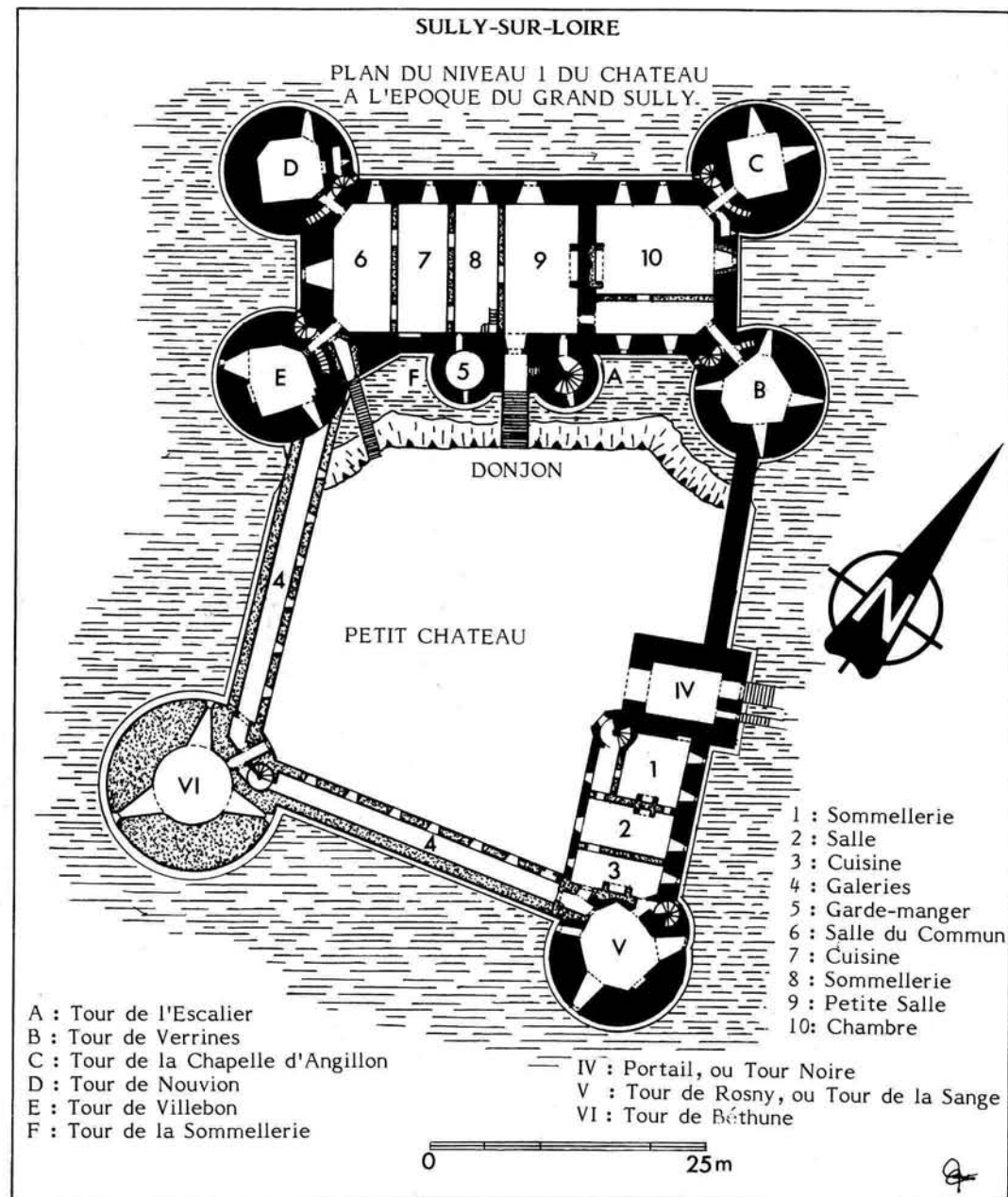
Après la sommellerie, on trouvait la cuisine, qui fonctionnait avec la cheminée latérale sud, et tout au bout, c'était la "Salle du commun", réservée au personnel. Il restait, comme dans le logis du "Petit Château", à aménager une entrée directe pour la cuisine : en fait, celle-ci étant enclavée, on perça l'élargissement du mur, au sud-ouest, vraisemblablement à l'emplacement d'une latrine, et l'on ménagea un couloir conduisant de la cour à la "Salle du commun". Il était précédé, au-dessus des fossés, par une passerelle couverte.

De l'autre côté du mur de refend, à l'est, fut aménagée une chambre. On pratiqua, à l'aide d'une cloison, une allée au sud, un corridor ; de l'autre côté, la chambre. Celle-ci perdant le jour des fenêtres du corridor, Sully fit supprimer la cheminée du pignon est, la transféra sur le mur de refend, et perça, à sa place, une grande fenêtre.

Enfin, dans les embrasures des anciennes fenêtres, les bancs de veille du début du XV^e siècle furent supprimés (leurs arrachements sont encore visibles). A l'extérieur, on ménagea des feuillures pour des contrevents.

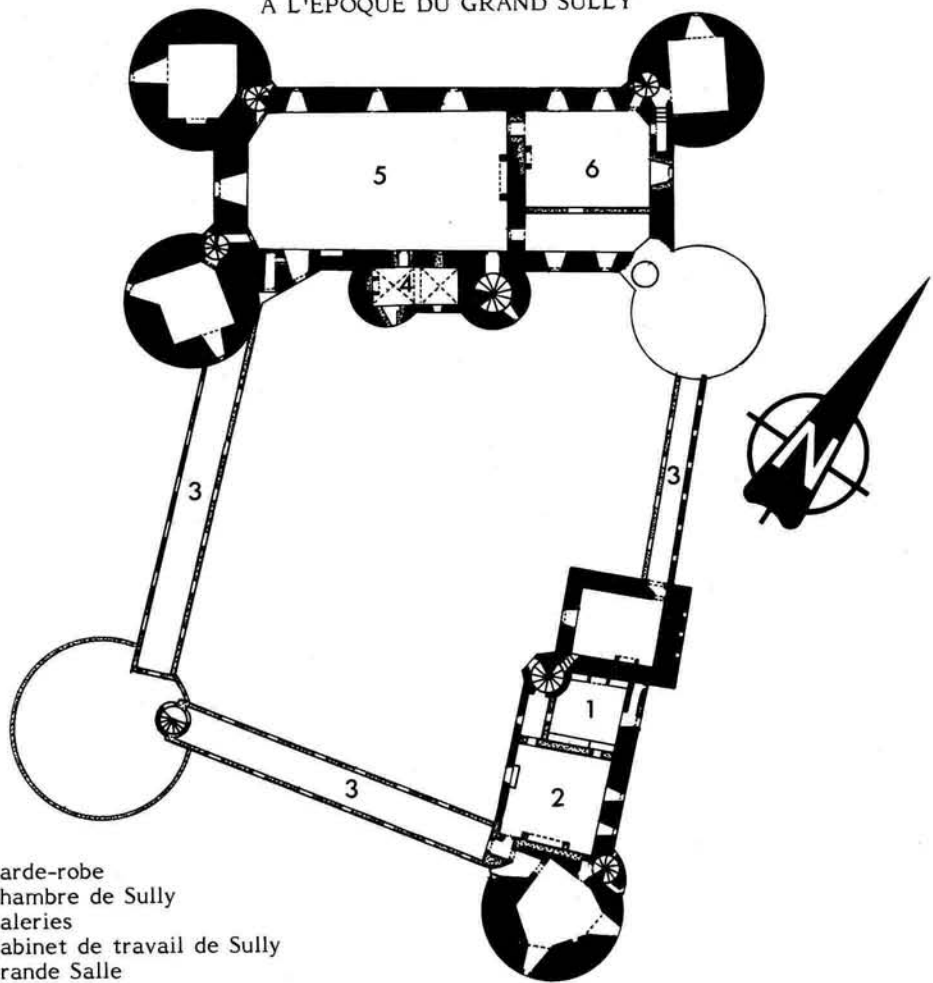
Second niveau. - Le second niveau fut aménagé de façon similaire. Mais ici, la salle côté ouest demeura non cloisonnée : c'était la Grande Salle, avec sa latrine disposée au sud-ouest. Ici Sully déploya un luxe non dissimulé, faisant peindre sur le manteau de la cheminée principale son château de Rosny, alors que les embrasures des fenêtres étaient décorées par les portraits des ancêtres valeureux.

Communiquant avec cette grande salle, l'ancienne chambre de manœuvre du pont-levis et de l'assommoir fut réaménagée en cabinet d'archives et de travail pour le duc. Sa porte fut déplacée, munie d'une épaisse porte métallique de surété ; par ailleurs, Sully y fit placer une



SULLY-SUR-LOIRE

PLAN DU NIVEAU 2 DU CHATEAU
A L'EPOQUE DU GRAND SULLY



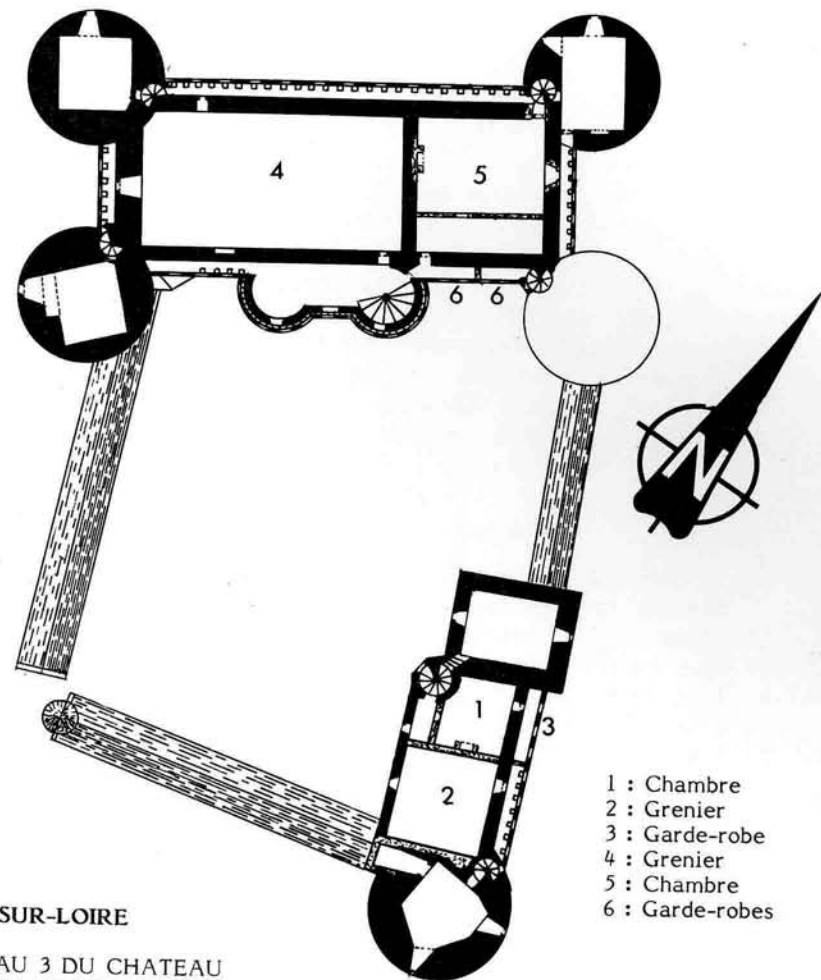
- 1 : Garde-robe
- 2 : Chambre de Sully
- 3 : Galeries
- 4 : Cabinet de travail de Sully
- 5 : Grande Salle
- 6 : Chambre

0 25 m



SULLY-SUR-LOIRE

PLAN DU NIVEAU 3 DU CHATEAU
A L'EPOQUE DU GRAND SULLY



- 1 : Chambre
- 2 : Grenier
- 3 : Garde-robe
- 4 : Grenier
- 5 : Chambre
- 6 : Garde-robos

0 25 m

cheminée. C'est dans ce cabinet que Sully sera surpris, en 1608, par la mémorable crue de Loire.

Côté est, les dispositions du premier niveau furent reprises, à une exception toutefois : la chambre d'apparat fut dotée d'une porte directe donnant sur la Grande Salle. Il est donc certain que cette chambre fut prévue pour être une chambre d'honneur, où l'occupant de marque – voire le seigneur – pouvait recevoir des invités placés en Grande Salle.

Troisième niveau. – Au troisième niveau, la partition grenier-chambre fut respectée ; les travaux furent ici identiques aux niveaux inférieurs, consistant essentiellement dans le déplacement sur le mur de refend de la cheminée du pignon est.

Cette chambre ne pouvant avoir d'« allée », de corridor servant de garde-robe, les mâchicoulis attenants furent aménagés en garde-robe, en bouchant leurs orifices. Quant aux tours d'entrée, elles furent recouvertes, ainsi que leur hourdage.

Autres travaux. – Nombre d'autres travaux de détail furent entrepris : restauration des chambres des deux tours ouest, avec leurs cheminées et leurs latrines ; rejointoiements divers ; pose de lambris, de portes neuves à toutes les ouvertures, de châssis pour les fenêtres, crépi des murs, à l'intérieur, surélévation des cheminées pour améliorer leur tirage, carrelage, aménagement d'égout et gargouille à la Salle du commun, etc.

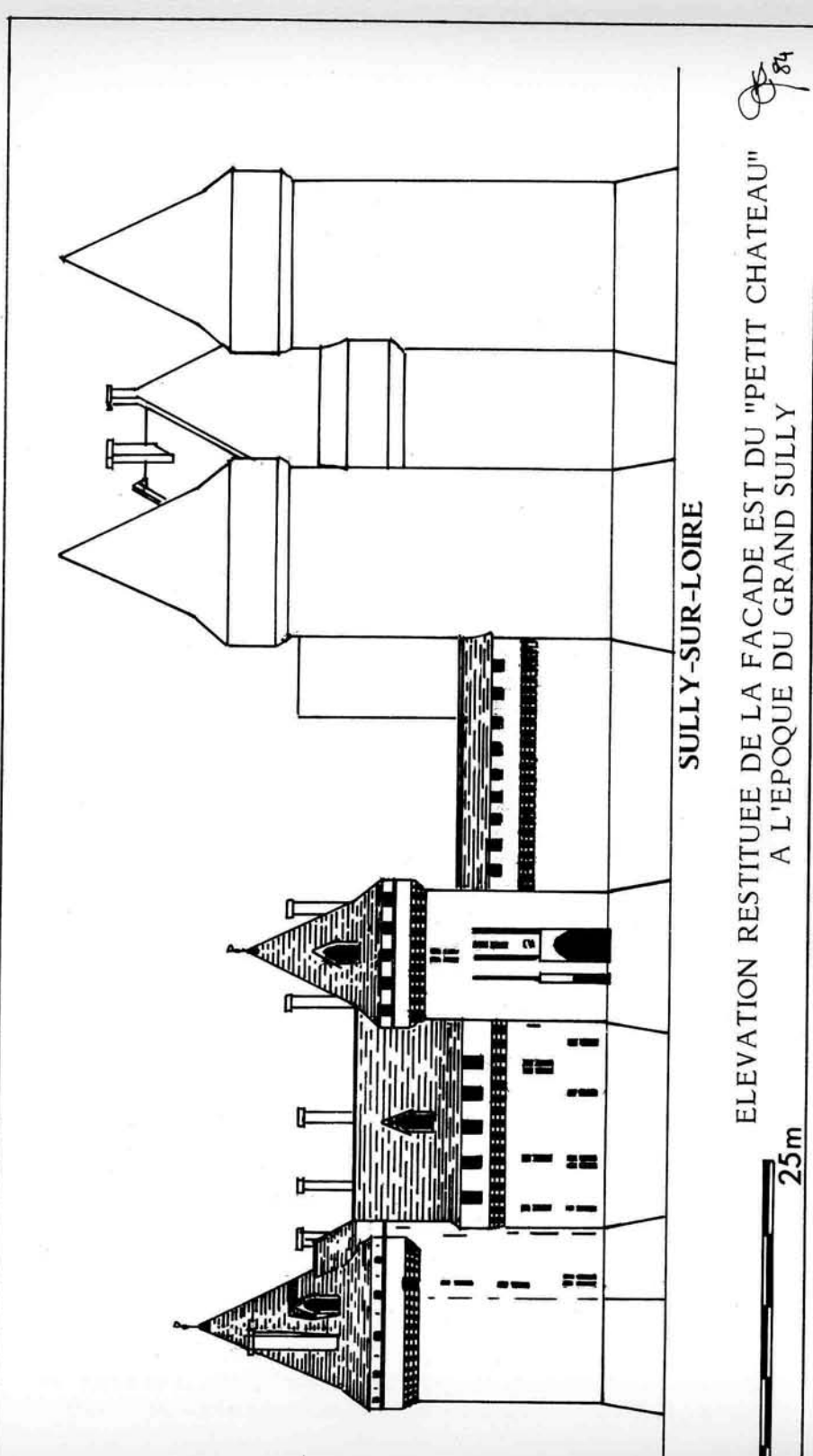
Conclusion : le château de Sully en 1609

Ainsi le premier duc de Sully modifia-t-il le château et ses abords dans les sept premières années de sa prise de possession. Ce château, il voulut aussi le personnaliser, en donnant un nom à chaque tour, pris dans ses diverses possessions : Tour de Baugy dans la Basse-Cour, Tour de Rosny et Tour de Béthune au Petit Château, Tours de La Chapelle-d'Angillon, de Nouvion, de Villebon au Donjon, seules les Tours de Verrines, des Ormes et la Tour noire gardant leur dénomination antérieure. En 1608, Sully ordonna l'ordre de graver, sur chaque tour, le nom qu'il lui avait donné. Cet ordre fut-il respecté ? Il ne semble plus aujourd'hui.

Sully apporta, plus tard encore, d'autres modifications, sur lesquelles on reviendra ; mais l'essentiel était fait en 1609, au moins au niveau des marchés, et l'on peut juger dès maintenant des réalisations du premier duc de Sully.

Sur les intentions, d'abord. Il est clair que Sully a voulu transformer l'ancienne résidence fortifiée des La Trémoille en une demeure confortable, sûre contre d'éventuelles bandes armées, dotée d'un grand et beau parc, enfin à l'abri des crues de Loire. Les modifications ainsi apportées à l'ancien bâtiment et à ses abords furent donc considérables.

Sur les moyens ensuite. On reste assez étonné que, dans ces aménagements forts coûteux, Sully ait laissé de côté tout luxe inutile, en particulier architectural ou décoratif. Contrairement à tant d'autres



grands nobles du temps, Sully ne fit nullement appel à un architecte de renom pour concevoir les nouveaux aménagements : ici, point de pilastres, de chapiteaux, de niches, de corniches et autres parures architecturales. Le logis réaménagé le fut fort simplement, de même que la Tour de Béthune, conçue par un simple maçon orléanais, Jean Gidouin. Sully fut son propre architecte, et il le fut sans luxe ni ostentation. Peut-être doit-on voir en cela l'effet de son rigorisme protestant.

De 1610 au début du XX^e siècle, nouvelles transformations

Autres travaux sous Sully. La ville

Sully n'occupa son château, dans les années qui suivirent, que d'une façon occasionnelle, et les marchés d'aménagement se firent bien plus rares, limités à deux périodes : les années 1622-23 et 1638-1639. Les rares sources, ainsi que l'iconographie, permettent d'acquérir une idée de ces travaux.

A la suite, sans doute, du siège de juillet 1621, des réparations furent entreprises aux tours et à la "grosse muraille" du château. En 1622, Sully fit édifier, dans la Basse-Cour, deux murs de clôture séparant les écuries au sud de la Grosse Tour. Il y eut aussi de petits travaux dans les galeries du château : ainsi, par exemple, le percement d'une porte dans la Tour de Verrines, en 1622, pour permettre une communication directe entre la galerie nord-est et le "Donjon" ; on trouve aussi, çà et là, trace de percements de fenêtres, par exemple dans la Tour de la Sange, ou Tour de Rosny. En 1623, le duc fit modifier la couverture de la tour nord de la Basse-Cour, très vraisemblablement dans la forme qui est indiquée sur la fresque conservée au château de Villebon.

La levée du bout du parc, et plus spécialement le bief d'entrée de la Sange dans le plan d'eau de Sully, firent l'objet de travaux de reconstruction en 1623, à la suite d'une crue sans aucun doute : en effet, la même année, le pont allant de la ville au château, au sud, fut entièrement reconstruit en bois, sur treize palées ou "chevalets". Signalons encore d'autres travaux, ceux-ci d'entretien, concernant les ponts du château en 1634.

En 1638, le duc s'installa d'une façon permanente au château, afin d'y diriger l'impression de ses Mémoires, les fameuses *Œconomies royales*. Sans doute est-ce pour cette raison qu'il passa commande, en 1639, de 16 tableaux destinés à occuper les intervalles entre fenêtres, dans les galeries du "Petit Château" : ils furent exécutés par Philippe de La Ronce, peintre de Chartres. On sait par ailleurs qu'il installa l'imprimeur de ses Mémoires dans une tour spécialement affectée à cet usage : peut-être s'agissait-il de la tour nord de la Basse-Cour.

En somme, la fin du séjour de Sully, et des réparations qu'il fit faire au château, semble n'avoir été que la confirmation des faits initiaux. Vraisemblablement les travaux furent-ils plus importants cependant : en effet, la fresque représentant Sully, conservée au château de Villebon, et une peinture de la fin du XVIII^e siècle, prou-

vent que, de son vivant, les deux tours est du château furent enfin terminées, dotées de mâchicoulis et couvertes. Rien n'en indique l'époque ; mais il allait de soi, dès lors que Sully entreprenait le réaménagement du château, qu'il se devait de le terminer.

Finissons, pour le règne de Sully, en évoquant les halles de la ville, que Sully fit transférer au faubourg Saint-Germain, sur une "île", un tertre insubmersible. Le marché précisait qu'elles devaient être construites exactement à l'identique des halles de la Bastille à Paris. Ces halles furent emportées en 1608 par la grande crue de Loire, et Sully les rapatria donc en ville, à l'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui, en dehors du quartier commerçant, qui ne pouvait plus les accueillir.

Les modifications du XVIII^e siècle

Faut-il signaler, après la mort de Sully en 1641, tous les menus travaux d'entretien ou de réparation, incessants sur une bâtisse telle que le château ? Il faut attendre, en fait, les années 1715 pour voir le château se modifier à nouveau. A partir de cette date, les comptes mentionnent, en effet, la construction d'un bâtiment neuf, sa peinture. Rien ne révèle malheureusement son emplacement ; mais il est probable qu'il s'agissait du grand corps de logis situé au nord de la tour du Portail, encore conservé au début du siècle. Les textes de l'époque mentionnent également la bibliothèque du château, le mail de l'Orangerie.

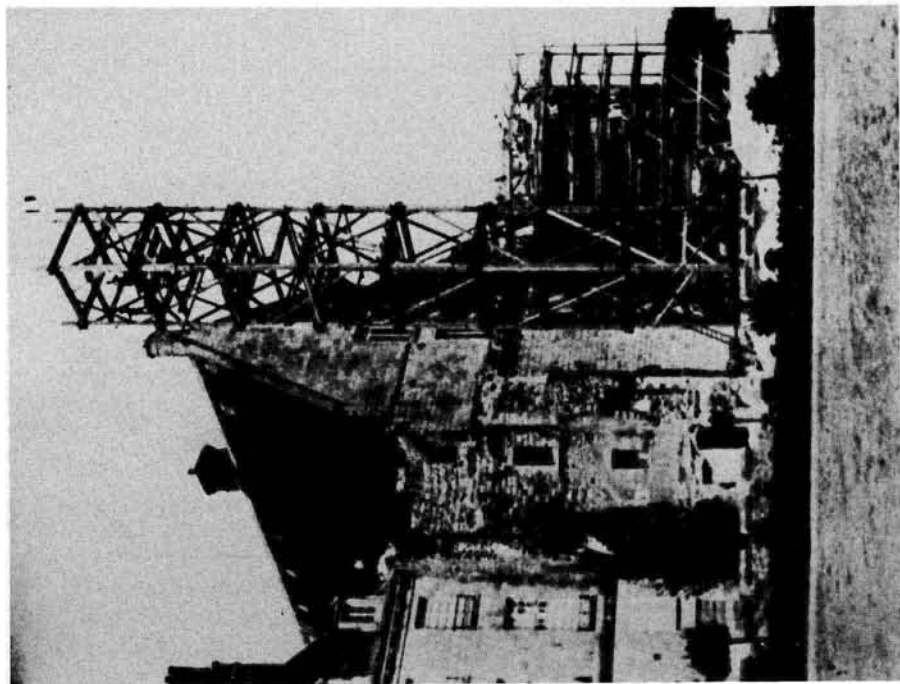
La grande affaire de cette époque fut, également, la destruction totale de la Grosse Tour, entreprise en 1717 : le but était de dégager de l'espace et, sans doute, de dégager de la vue pour les fenêtres du "bâtiment neuf". Il s'agissait ici d'un acte considérable, puisque se trouvait détruite, à jamais, la tour qui avait marqué les rapports féodaux du XIII^e siècle.

C'est au cours du XVIII^e siècle aussi que le pont-levis du Portail, dans le "Petit Château", fut supprimé : toute la maçonnerie de façade fut reprise pour laisser place à la porte et aux fenêtres actuelles, plus en rapport avec la résidence que les anciens aménagements. On peut attribuer également à cette époque le comblement des fossés entre le "Donjon" et le "Petit Château", qui allait de pair avec le réaménagement de ce dernier.

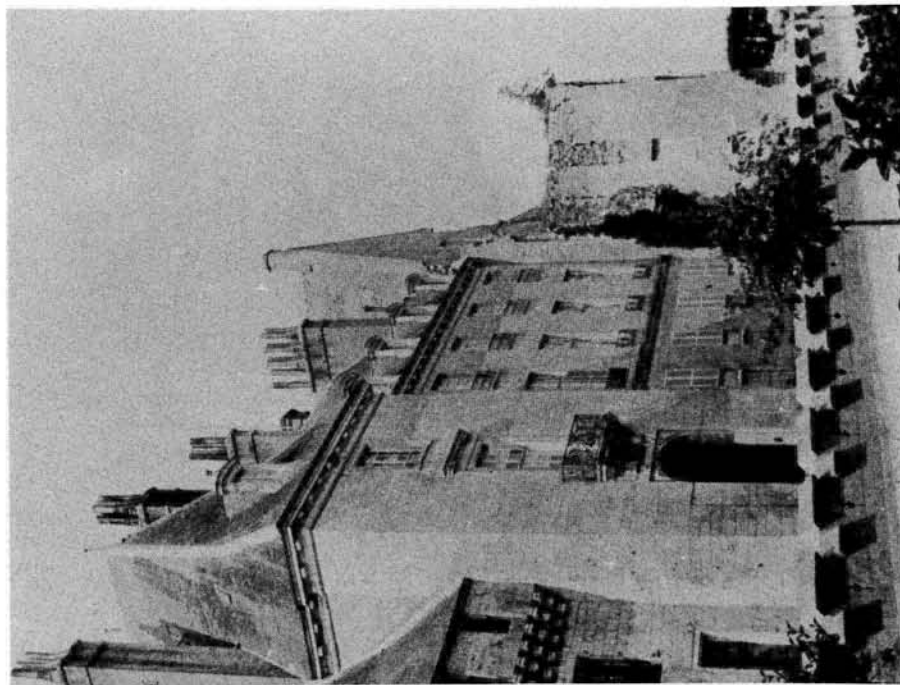
Dans la Basse-Cour, les anciennes écuries furent détruites en 1767 et, progressivement, l'espace fut dégagé pour devenir la grande plateforme nue qui existe aujourd'hui. Dans le Petit Parc, de l'autre côté de la Sange, on reconstruisit, à la même époque, le logis pour le jardinier, qui avait pour principale fonction d'entretenir le magnifique parc créé par Sully : celui-ci fut, tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles, la principale parure de la résidence.

Le château depuis la Révolution jusqu'à son classement aux Monuments historiques

Comme en bien d'autres lieux, la Révolution fut fatale pour l'édifice. Les destructions les plus importantes touchèrent le "Donjon", et



Restauration des tours B de Verrine et C de la chapelle d'Angillon en 1902. (Collection particulière.)



Le château de Sully avant 1902. (Collection particulière.)

spécialement ses tours, orgueilleux symbole de la féodalité. La tour B fut presque entièrement détruite jusqu'à son rez-de-chaussée, vers l'extérieur de la place. Les autres furent moins touchées, mais toutes furent découronnées jusqu'en dessous des mâchicoulis, et furent rendues à l'état de grands corps vides et nus. Il est probable que d'autres destructions affectèrent le château : on peut se demander également si la galerie ouest du "Petit Château" ne disparut pas à cette époque.

Après la mort, en 1807, du dernier descendant direct de Maximilien de Béthune, les propriétés passèrent à la famille de Béthune-Desplanques, qui semble s'être intéressée de façon tout à fait modérée au château. A partir de 1868 seulement, Eugène de Béthune donna un lustre nouveau à l'édifice, jusqu'à sa mort en 1908.

Le château fut, à cette époque, mis au goût du jour, afin de présenter des intérieurs conformes aux normes de la résidence aristocratique du temps. Ainsi, toutes les salles du "Petit Château", tant dans le Logis que dans la Tour carrée du Portail, et sans doute dans la Tour de la Sange, furent transformées, les cloisons déplacées, les cheminées refaites, les pièces lambrissées et retapissées, enfin remeublées : ces modifications radicales eurent lieu après 1869, puisque la monographie du docteur Boulet, publiée à cette date, décrit encore les dispositions qui existaient du temps de Sully.

Eugène de Béthune et son fils Maximilien entreprirent aussi, du côté du "Donjon", la réparation des ruines de la Révolution. La restauration des tours B et C fut mise en chantier en 1902 : en ce qui concerne la tour B, il s'agissait même d'une reconstruction quasi totale. Au rez-de-chaussée, l'architecte Gaston Aubry ménagea une salle voûtée sur ogives, qui semble avoir été une pure invention, de même que la fenêtre ogivale qu'il a créée côté cour : en effet, gravures et photographies antérieures à la restauration ne donnent aucune trace d'arrachements de voûtes dans cette tour. Aux niveaux supérieurs, seule la carapace extérieure fut reconstruite "à l'ancienne" : à l'intérieur, les salles furent conçues avec les commodités du XX^e siècle.

D'autres transformations, moins importantes dans leur ampleur, affectèrent les salles des autres tours : on peut encore en juger au rez-de-chaussée de la tour E, qui porte les marques d'aménagements successifs, au point qu'il serait difficile aujourd'hui d'en restituer le plan d'origine si l'on ne possédait le plan de Viollet-le-Duc, antérieur à ces restaurations. Dans les salles intérieures au "Donjon", les lambris furent apparemment refaits, et, selon toute vraisemblance, les intérieurs furent adaptés à la vie de la fin du siècle précédent.

La dernière transformation radicale du château eut lieu en 1918 : cette année-là, un incendie accidentel ravagea le bâtiment du XVIII^e siècle, situé entre le "Donjon" et le Portail du "Petit Château". Il fallut abattre deux étages et les combles : ainsi la courtine extérieure reprenait-elle le niveau qu'elle avait du temps de Maximilien de Béthune. Le reste du bâtiment fut couvert par un nouveau toit, mais ne fut jamais aménagé intérieurement.

niements dont elle a fait l'objet, elle constitue un bon exemple d'une habitation noble en France aux XVIII^e et XIX^e siècles.

A l'est du passage, le bâtiment n'est pas encore aménagé. Par contre, à l'ouest, on peut visiter la salle à manger au rez-de-chaussée et le grand salon au premier étage. De là il est possible de passer dans la galerie qui avait servi de bibliothèque et où seront présentées des expositions temporaires.

De nombreux projets prévoient en effet d'évoquer les événements historiques dont le château a été témoin, le rôle de Raymond du Temple dans la construction du premier donjon, le passage de Jeanne d'Arc, l'histoire des levées de la Loire dont le parc et le domaine sont indissociables, l'histoire de la tolérance religieuse, ou la fortune historique de Sully.

Le bâtiment que nous avons aujourd'hui sous les yeux est bien loin du château conçu par Raymond du Temple. Restaurer un édifice, ce n'est pas seulement le remettre en état, c'est, qu'on le veuille ou non, choisir entre des états successifs et plus ou moins privilégier une époque déterminée.

Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'architecture*, a réservé une place non négligeable à Sully. En architecte rationaliste attentif à la pertinence des dispositions anciennes, il a loué la belle charpente dont il a analysé longuement la structure et, même, le couronnement de la cheminée de la grande salle, formant une couronne en fer battu. En historien militaire passionné, ce qui a retenu le plus son attention c'est le dispositif de défense contemporain de celui de Pierrefonds, c'est-à-dire antérieur aux développements de l'artillerie. Du château du XVII^e siècle il ne dit pas un mot.

Au contraire, dans la somme d'ouvrages qui entre les deux guerres parurent sur les grandes demeures françaises, en particulier ceux de Soulange-Bodin et de Fouquier, c'est la résidence meublée pleine de souvenirs qui fait l'objet des notices.

La restauration menée par les Monuments historiques a, ainsi que nous l'avons vu, accordé la priorité à la restauration des maçonneries et des couvertures, avant de mettre en place un mobilier capable de redonner un sens à la visite du château. Pour restituer dans sa vraie dimension le domaine, il faudrait le voir avec les yeux du ministre d'Henri IV. Or, nous avons la chance de posséder une représentation de Sully au début du XVII^e siècle : elle orne le dessus d'une cheminée du château de Villebon, autre demeure du ministre. Comme il arrive généralement, les visions topographiques sont souvent orgueilleuses. Celle-ci, outre la silhouette générale dominée par des tours pointues couvertes en ardoise, fait une large place au domaine : la succession de cours et de portails ne prend tout son sens qu'avec un agencement des eaux qui fait de la Sange au premier plan une grande rivière, alimentant de larges douves et des canaux qui ceignent de vastes parterres. Une charmille taillée ferme l'horizon au sud et sépare le jardin de la garenne. On sent bien ici qu'à ne considérer que le seul bâtiment, on amputerait le château d'une grande part de sa signification architecturale et de sa place dans l'histoire des jardins français.

CHAPITRE IV

LA VILLE ET LE CHÂTEAU AUJOURD'HUI

Jean Mesqui

La ville

Il ne reste plus aujourd'hui que quelques rares vestiges de l'état ancien de la ville. En venant d'Orléans, c'est l'église Saint-Germain, bel édifice du XIV^e siècle en cours de restauration. Puis on atteint l'ancien périmètre des fortifications, qui ne conservent plus aujourd'hui, au sud, que l'une des tours de la Porte de Sologne, méconnaissable tant elle est restaurée, et, au nord, face au château, d'anciens murs du XVII^e-XVIII^e siècle correspondant à un agrandissement urbain vers la Sange (un texte de 1774 signale la construction d'un de ces murs).

A l'intérieur du périmètre, la ville a été massacrée par les bombardements de la dernière Guerre mondiale. L'église collégiale Saint-Ythier, édifice sans grand intérêt, garde le souvenir de son état plus ancien de chapelle Notre-Dame-de-Pitié : elle conserve deux vitraux, datés de 1594 et 1596. Le premier représente Dieu bénissant, et six panneaux d'une légende concernant saint Jacques : celle du larcin de la servante, qui fait injustement accuser le fils de la maison. L'autre figure un arbre de Jessé, avec les douze rois de Juda, et un lys épanoui y sert de trône à la Vierge.

Non loin, l'ancien Hôtel-Dieu ne conserve plus de restes de l'époque de sa fondation ; les halles seigneuriales, reconstruites en 1865 ont maintenant disparu. Seule une maison de la Grande Rue, malgré les restaurations qu'elle a subies, montre une superbe façade renaissance, qui donne la mesure du rayonnement de Sully dans la première moitié du XVI^e siècle.

Le château

Parcs et levées

On accède au château, de la ville par la place "Pilier" qui conduit au pont : celui-ci fut lancé en 1836, reconstruit en 1856-1859, réparé en

1947 après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Durant l'hiver 1985, les suspentes de ce pont suspendu se sont rompues ; la reconstruction d'un pont métallique sur piles béton est en cours (1985-86). Le remblaiement des abords, à l'ouest, fait oublier qu'autrefois, il s'agissait d'une levée retenant les eaux de la Sange : construite par Sully, elle se raccorde à la levée de la Loire, élargie et parentée au début du XVII^e siècle.

On peut suivre cette levée sur toute sa longueur, vers l'ouest : elle se poursuit jusqu'à Lion-en-Sullias. Construite dès le XIV^e siècle, elle a été aménagée à la fin du XVI^e siècle, reprise par Sully au début du XVII^e siècle enfin restaurée et surélevée à plusieurs reprises.

Depuis la levée de Loire, il est possible de pénétrer dans le parc. Ici, la promenade est quelque peu mélancolique ; on peut rêver, dans les allées, au beau parc d'agrément, aux vergers, aux potagers du début du XVII^e siècle, qui ont laissé place à une forêt envahie de ronces. De l'« étoile », l'ancien rond-point du parc, il reste encore le cercle, à l'écart des allées ; mais le repérer n'est pas facile.

En allant vers l'ouest, on bute sur la grande levée, bordée par le canal de dérivation de la Sange. On peut la suivre vers le sud, aboutissant au grand plan d'eau constitué par Sully ; puis on passe sur les vannes d'alimentation de ce plan d'eau, et l'on retrouve une levée qui va rejoindre la ville, la « chaussée de Sange », autrefois intégrée dans les dépendances du château.

La Basse-Cour

On pénètre dans la Basse-Cour par un pont bâti au XVIII^e siècle, après la destruction de la « Grosse Tour » : il est déporté vers l'est par rapport à l'ancien « grand pont », accès principal créé par Sully au début du XVII^e siècle. Après l'entrée, à droite, la tour II, dont les bases datent des années 1602-1609. Les superstructures ont été reconstruites après les destructions de la Seconde Guerre mondiale.

En suivant le tracé de l'ancienne courtine maintenant effondrée, on trouve un pont métallique du XIX^e siècle, qui donne accès au parc. Le talus de l'ancienne courtine tombe ensuite sur une sorte de quai sur le fossé : ce « glacis » fut ménagé en 1809 pour puiser de l'eau dans la Sange.

A l'extrémité sud de la Courtine, la tour III date, quant à elle, du XIV^e siècle, mais a été fortement reprise depuis. Le niveau bas, inaccessible aujourd'hui, a été creusé sous Sully, et les canonnières percées dans ses murs sont de cette époque. Les niveaux hauts ont disparu, remplacés par un crénelage d'un goût douteux.

Enfin, à l'autre angle sud, un escalier mène au fossé. C'est ici que se trouvait au Moyen Age, comme au XVII^e siècle, le « Pont aux Prêtres », l'accès du château depuis la ville. En correspondance, on remarque dans le mur de la ville qui lui fait face la porte urbaine.

Des bâtiments intérieurs, plus rien ne subsiste au-dessus du remblai.

Le « Petit Château »

Un pont en pierre conduit de la Basse-Cour au Portail carré : le pont date du XVIII^e siècle, alors que le *portail*, dont le corps remonte au XIV^e siècle, porte la marque du réaménagement des années 1720. Si l'on en a conservé le plan, la façade en a été refaite, avec une grande porte surmontée d'un haut-relief aux armes de Sully. Une voûte d'arêtes ménagée dans le passage porte le premier étage, éclairé vers la Basse-Cour par une grande baie. L'aménagement de la salle date du début du siècle, après la restauration des latrines. Au-dessus, l'on trouve deux autres niveaux, dans un état de conservation intérieur moins satisfaisant, le sommet étant marqué par une corniche sur consoles. Celle-ci était autrefois en concordance avec celle qui régnait sur le grand corps de logis qui jouxtait le portail au nord.

Ce *corps de logis nord*, détruit par l'incendie de 1910, a été remplacé par un bâtiment bas, dont la hauteur correspond sensiblement à la hauteur primitive de la courtine, telle que la connut Sully. En plan, il reprend l'emprise du logis de 1720 ; ses salles ne sont pas aménagées.

Au sud, le *corps de logis primitif*, des XV^e-XVI^e siècles, est encore celui qu'a connu Sully ; mais à la fin du XIX^e siècle, son aménagement intérieur a été entièrement repris. De telle sorte que les salles présentes aujourd'hui comme les chambres, cabinet, salles de Sully n'ont rien à voir avec le grand ministre : ce sont des aménagements de la résidence des ducs du XIX^e siècle...

La *Tour de la Sange* (tour V), bien conservée extérieurement, a été entièrement réaménagée récemment pour servir de logement. On distingue fort bien, à sa base, le reste de la tour du XIV^e siècle intégré à la tour des années 1440. L'escalier en vis conduit aux niveaux hauts, avec une belle charpente du XV^e siècle qui, malgré quelques restaurations, a encore bonne allure. Au-dessous, le niveau du chemin de ronde permet de reconnaître les deux fenêtres percées par Sully dans les mâchicoulis.

De la tour, ou du logis, on gagne la *galerie sud*, du début du XVII^e siècle, grand couloir vide des tableaux qui la paraient autrefois. La vis construite à l'extrémité a disparu, mais sa trace est encore visible au plafond du rez-de-chaussée.

La *Tour de Béthune*, enfin, a traversé le temps sans trop d'injures. Bel exemple d'architecture militaire du début du XVII^e siècle, elle comporte encore son niveau bas, avec ses canonnières, voûté en coupole. Au niveau de la cour, l'étage, également voûté en coupole, a vu ses canonnières remplacées par de larges fenêtres, qui permettent de mesurer l'épaisseur des maçonneries, capables de résister au canon. Au-dessus encore, la terrasse communique avec la galerie.

Quant à la *galerie occidentale*, il n'en subsiste plus que la trace au sol, et le raccordement, tangentiel, avec la tour E du « Donjon ».

Tous ces bâtiments enferment la cour du Petit Château, qui n'est plus séparée, comme autrefois, du « Donjon » par un fossé. Celui-ci a

été comblé, en réservant un passage pour les eaux des fossés recevant les fosses d'aisance de l'ancien corps de logis nord.

Le "Donjon"

Le "Donjon", grande bâtisse rectangulaire flanquée de six tours circulaires, porte les marques des restaurations et des destructions qui l'ont fréquemment affecté. Les tours A, C, D, E, F sont pour l'essentiel les tours primitives, la tour B a été entièrement reconstruite à la fin du siècle dernier, sur ses bases, conservées jusqu'au rez-de-chaussée. Les couronnements de la tour C sont également du début du siècle, alors que ceux des tours D, E, F sont parvenus dans l'état où ils furent laissés après la Révolution.

D'une façon générale, les fenêtres visibles aujourd'hui, dans tours et courtines, sont le fruit de campagnes de restauration récentes : celles du corps de logis ont été refaites, dans un "esprit" XV^e siècle, à la place des grandes baies laissées par Sully. Elles correspondent, assez vraisemblablement, aux fenêtres initiales et en ont respecté le style.

Les fenêtres des tours ont également été restaurées ; mais ici, les maçonneries qui se présentaient au restaurateur possédaient tant de percements, ouverts et rebouchés à une époque quelconque, que celui-ci a recréé des fenêtres XV^e sans que l'on soit bien assuré de leur validité par rapport à l'état du XV^e siècle.

L'entrée. - Elle s'effectue entre les tours A et F. Autrefois, un pont-levis, manœuvré par deux chaînes coulissant dans les trous visibles au-dessus du porche, y conduisait au-dessus du fossé. Entre les deux tours, un passage contenait, à droite, la porte conduisant aux caves. De cette porte, on accédait au sous-sol, voûté d'ogives, de la tour A, et, de là, aux deux grandes nefs, dont une est partiellement envahie par les restes des diverses crues qui l'ont submergée.

En revenant au passage d'entrée, on passe sous un *assommoir*, ménagé juste avant la porte, autrefois surmontée d'une accolade, et encadrée de fines moulures accusant la fin du XIV^e siècle.

Le corps de logis : les salles, à l'ouest du mur de refend. - La porte d'entrée conduit à la salle ouest, dont les cloisons anciennes, qui séparaient sommellerie, cuisines, salle du commun, ont disparu. D'origine sont la belle cheminée qui chauffait la salle d'entrée, et la cheminée de la cuisine de Sully, dans le mur sud. D'origine également sont les embrasures des fenêtres, où l'on reconnaît les arrachements des bancs de veille, enlevés par Sully pour augmenter leur accessibilité.

On remarquera, sur le mur sud, les deux portes d'accès superposées donnant sur la tour F : la porte haute, percée par Sully, correspondait au plancher du deuxième niveau de la sommellerie, aménagé par le duc. De même, le grand égout ménagé dans la fenêtre ouest et sans doute contemporain de Sully.

A ce niveau, signalons également le couloir ménagé dans l'épaisseur du renflement sud-ouest, à la place d'une ancienne latrine, pour donner un accès direct à la cuisine : il débouche sur l'extérieur par une porte couverte d'une anse de panier.

Juste à la droite de la porte d'entrée commence le grand escalier, qui occupe la tour A de l'entrée. Très simple, et sans décor particulier, il possède une base de noyau moulurée, comme la porte d'entrée. Cet escalier dessert tous les niveaux des salles, puisque situé, comme elles, à l'ouest du mur de refend. On débouche donc, en l'empruntant, sur la *Grande Salle* du premier étage.

Celle-ci s'est toujours présentée d'un seul volume, contrairement à la salle inférieure. On y retrouve les deux cheminées ; mais la grande cheminée du mur de refend s'y orne d'une superbe peinture du château de Villebon, exécutée du temps de Sully, elle-même encadrée d'un trompe-l'œil figurant des pilastres classiques. De même, la fenêtre du pignon ouest est décorée de tels motifs, alors que dans les embrasures des autres fenêtres prennent place des portraits d'hommes illustres.

Dans cette salle, qui était autrefois la salle de réception des seigneurs de La Trémoille, puis des ducs de Sully, avant de devenir théâtre occasionnel au XVIII^e siècle, on notera les trois belles portes de bois massif, dans le mur de refend et vers l'escalier, qui datent du temps du grand Sully. Et l'on notera aussi la superbe porte en fer, ménagée derrière un placard de lambris, qui donne accès au *Cabinet de Sully* : Maximilien de Béthune fit percer l'ouverture et la dota d'un huis de sécurité, désirant faire de la pièce, située au-dessus de l'entrée, son bureau de travail.

Cette pièce était, avant 1602, la chambre de manœuvre du pont-levis, ainsi que l'endroit d'où l'on pouvait desservir l'assommoir du passage d'entrée. Voûtée à l'origine, Sully en fit murer l'entrée primitive, ainsi qu'un guichet donnant sur la Grande Salle (les traces en sont encore visibles) ; enfin, il dota le cabinet d'une cheminée.

Aujourd'hui présenté comme un oratoire, ce cabinet contient le moulage du tombeau de Maximilien de Béthune et de son épouse Rachel de Cocheilet, exécuté en 1883 d'après l'original qui se trouve à Nogent-le-Rotrou : ce moulage abrite les ossements, exhumés en 1882 par Eugène de Béthune, après les recherches menées par le docteur Bouillet, historien de Sully.

Finissons dans cette Grande Salle, en notant la présence d'une latrine dans le renflement sud-ouest : cette latrine donnait sur une ouverture extérieure murée aujourd'hui, et elle était accessible par une porte donnant dans l'embrasure de la fenêtre voisine. Son entrée, percée aujourd'hui dans le mur sud, est cachée par un placard de lambris.

Quant à ce lambris, il n'est plus, vraisemblablement, celui qui fut disposé par Sully, et a été remplacé au XIX^e siècle.

En reprenant l'escalier, on débouche sur la plate-forme des tours d'entrée, autrefois dotée d'un hourdage, encore existant sous Sully. On

peut, de cette plate-forme, emprunter les mâchicoulis de la façade sud, ou entrer dans le grenier à la charpente superbe de la fin du XIV^e siècle.

Le corps de logis : les salles, à l'est du mur de refend. - Dès la construction, le corps de logis était divisé en deux par un mur de refend ; le côté ouest, réservé aux salles publiques, était desservi par l'escalier de la tour A, alors que le côté est, réservé aux "chambres", n'était pas directement accessible par l'escalier de la tour A. Les chambres de ce côté est ne pouvaient être atteintes que par les salles adjacentes, ou par les escaliers en vis des tours voisines.

Au niveau du rez-de-chaussée, une porte donne, depuis la salle, dans un grand couloir, ménagé du temps de Sully pour séparer la chambre d'une garde-robe, justement placée dans le couloir.

La chambre elle-même, délimitée par un mur en colombage, possédait dès l'origine une cheminée, identique à celle de la grande salle, placée sur le pignon est ; Sully la fit déplacer sur le mur de refend, là où elle se trouve actuellement, pour percer une fenêtre dans le pignon est, qui éclaire mieux le grand volume.

Dans l'encoignure avec la tour C se trouvait une latrine, aménagée dans l'épaisseur du pignon est. A une époque plus récente, on y a ménagé un évier qui subsiste de nos jours.

Au niveau supérieur se trouvait la chambre d'honneur. Elle présentait initialement exactement les mêmes dispositions que celle du dessous ; Sully y fit ménager, comme au-dessous, un couloir garde-robe. Mais il fit percer également, au nord du mur de refend, une porte donnant directement accès à la chambre de la grande salle, porte que l'on emprunte aujourd'hui.

Comme au-dessous, la cheminée initiale a été déplacée du pignon est sur le mur de refend. Cachée par le lambris, une porte donne par ailleurs, au nord-est, sur un escalier conduisant à une latrine.

Quant à la chambre du troisième niveau, elle fut aménagée sous la charpente ; sa garde-robe était située sur les mâchicoulis. Elle ne se visite plus aujourd'hui.

La charpente. - Cette charpente est, comme l'avait remarqué Viollet-le-Duc, l'un des plus beaux témoignages de l'art médiéval. Bien datée de la fin du XIV^e siècle, elle a été maintes fois restaurée, les réparations les plus récentes étant intervenues après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. En bois de chêne, elle se constitue d'une série de chevrons portant fermes, sans poinçons ni entrails, ce qui constitue une originalité pour l'époque. Rappelons que l'entrait, pièce horizontale de la ferme maîtresse, a pour fonction d'empêcher l'écartement des pièces obliques, appelées arbalétriers ; le poinçon est une pièce verticale suspendue depuis la rencontre des arbalétriers, qui sert à soutenir l'entrait. A Sully, l'absence de fermes maîtresses, et donc d'entrails, reporte toute la poussée des chevrons, qui sont les pièces

obliques courantes, entièrement sur le mur. Ce report s'effectue par le biais de jambettes courbes qui s'appuient sur les murs verticaux. Le charpentier a réduit cette poussée en donnant une pente très forte aux chevrons : c'est ainsi que s'explique la hauteur exceptionnelle du toit, qui donne au château son aspect si caractéristique.

Le volume intérieur est limité, quant à lui, par des esseliers courbes qui s'assemblent aux chevrons et aux entretoises ; le charpentier a ainsi créé un berceau en tiers-point dont la hauteur est de plus de dix mètres. Aération et éclairage sont fournis par des lucarnes ménagées dans le chevronnage : autrefois s'y ajoutait un oculus dans le pignon ouest.

Les tours. - On ne s'attardera pas sur les tours, qui ont été, depuis des siècles, tant restaurées, reprises, qu'il est difficile d'y retrouver des caractères originels. Seuls les niveaux inférieurs des tours C, D, E, F, présentent un intérêt certain, bien qu'ils ne soient pas ouverts à la visite. On y descend par des escaliers rampants dans l'épaisseur des murs : dans chaque tour, on trouve le niveau inférieur, voûté en coupole, qui a servi de glacière au XVIII^e siècle, surmonté d'un niveau défensif muni d'une archère et d'un jour. Au-dessus, des escaliers en vis desservent des niveaux aux plans divers, en général dotés de cheminées : on reste perplexe sur le nombre originel des fenêtres, percées, bouchées, repercées depuis Sully.